



Relations

Pour qui veut une société juste

NUMÉRO 777

AVRIL 2015

Halte au capitalisme vert

Quand les loups de la finance montrent patte verte

L'« économie verte », une voie trompeuse pour le Québec?

Haro sur le libre-échange

Le potentiel de l'écosocialisme municipal

Pour les biens communs

La trace des femmes dans l'histoire du Maroc

ARTISTE INVITÉE:
ADELINE LAMARRE

7,00 \$



ACTUALITÉS

HORIZONS

40 ans d'option pour la justice
Victor Codina, s.j.

LE CARNET

DE MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE
Sans la vie

PLAIN-CHANT

CHRONIQUE LITTÉRAIRE
Comme des enfants malades
Paul Chamberland

AILLEURS

Les Roms migrants en France
Raphaëlle Corbeil

REGARD

La trace des femmes
dans l'histoire du Maroc
Osire Glacir

DÉBAT

Le populisme est-il incompatible
avec la démocratie?
Christian Nadeau
Ricardo Peñafiel

EN BREF

MULTIMÉDIAS

LIVRES

DOSSIER

HALTE AU CAPITALISME VERT

Halte au capitalisme vert Catherine Caron	12
Quand les loups de la finance montrent patte verte Dominique Bernier	14
Un climat pour la finance ou des financements pour le climat? Maxime Combes	16
L'« économie verte », une voie trompeuse pour le Québec? Entrevue avec Éric Pineault, réalisée par Emiliano Arpin-Simonetti	18
Le cas de Green Resources en Ouganda Molly Kane	20
Haro sur le libre-échange Aurélien Bernier	21
Les apprentis-sorciers à l'œuvre Andrea Levy	22
Le potentiel de l'écosocialisme municipal Jonathan Durand Folco	24
Pour les biens communs Entrevue avec Gaël Giraud, réalisée par Jean-Claude Ravet	26

ARTISTE INVITÉE

Née en 1977 à Québec, **Adeline Lamarre** est titulaire d'une maîtrise en arts visuels. Artiste multidisciplinaire, elle partage son temps entre l'illustration, la bande dessinée et la peinture. Également auteure, elle a publié quelques bandes dessinées et livres d'artiste comme éditrice indépendante. Intéressée par toutes les techniques, elle aime explorer et partager son savoir. Depuis septembre 2012, elle est copropriétaire d'une galerie d'art à Montréal, Le Repaire des 100 talents. <lunarki.blogspot.com> et <vaar.ca>.

Couverture: Adeline Lamarre, *Bivouac*, 2014, encre et gouache sur carte de pointage, 7,5 x 18 cm

FONDÉE EN 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec. Depuis plus de 70 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les exclus et les plus démunis. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et religieux de notre époque.

DIRECTRICE
Élisabeth Garant
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Claude Ravet
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Catherine Caron
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Emiliano Arpin-Simonetti
DIRECTION ARTISTIQUE
Mathilde Hébert
ILLUSTRATION
Jacques Goldstyn, Reza Navabi, Christine Palmieri
RÉVISION/CORRECTION
Éric Massé

COMITÉ DE RÉDACTION
Yves-Marie Abraham, Gilles Bibeau, Eve-Lyne Couturier, Claire Doran, Céline Dubé, Guy Dufresne, Lorraine Guay, Mouloud Idir, Agustí Nicolau, Rolande Pinard, Jacques Racine, Louis Rousseau, Michaël Séguin
COLLABORATEURS
Gregory Baum, André Beauchamp, Jean-Marc Biron, Dominique Boisvert, Marc Chabot, Paul Chamberland, Amélie Descheneau-Guay, Marie-Andrée Lamontagne, Marco Veilleux
IMPRESSION HLN
sur du papier recyclé contenant 100 % de fibres post-consommation.

DISTRIBUTION LMPI / HDS Canada
Relations est membre de la SODEP. Ses articles sont répertoriés dans *Érudit*, *Repère*, *EBSCO* et dans l'*Index de périodiques canadiens*.
ABONNEMENTS SODEP (Revue *Relations*)
C.P. 160, succ. Place d'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3E9
514-397-8670
abonnement@sodep.qc.ca
6 numéros (un an): 40 \$ (taxes incluses)
Deux ans: 70 \$ (t. i.)
À l'étranger: 55 \$ Étudiant: 25 \$
Abonnement de soutien: 100 \$ (un an)
TPS: R119003952 TVQ: 1006003784

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec: ISSN 0034-3781
Version numérique: ISSN 1929-3097
ISBN PDF: 978-2-924346-13-6

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques qui relève de Patrimoine canadien.

Canada

BUREAUX
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél.: 514-387-2541, poste 279
relations@cjf.qc.ca
www.revue-relations.qc.ca

Vie et mort dans la dignité

Devant les souffrances atroces et inapaisables éprouvées par des personnes dont la vie est irrémédiablement brisée, comment ne pas accueillir leur demande d'aide médicale à mourir? Peut-on répondre autrement que par l'impuissance quand celui qui souffre et qui a perdu toute raison de vivre n'est pas en mesure de mettre lui-même fin à sa vie?

La Cour suprême du Canada a osé apporter une réponse en déclarant inconstitutionnelle la criminalisation de l'aide médicale à mourir. «Le droit à la vie n'est pas une obligation de vivre», a-t-elle déclaré dans son jugement. Une personne adulte apte à prendre des décisions a le droit de demander l'aide d'un médecin pour mourir si elle «est affectée de problèmes de santé graves et irrémédiables lui causant des souffrances persistantes qui lui sont intolérables». Le jugement de la Cour va ainsi plus

ver une profonde inquiétude à l'égard des possibles effets pervers d'un tel jugement. J'en ai déjà exprimé un certain nombre dans un éditorial paru au moment où s'était formée la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité («La mort en suspens», *Relations*, n° 744, novembre 2010). Je voudrais en exprimer quelques autres en insistant sur le contexte dans le lequel ce droit à l'aide médicale à mourir prend forme. Il est en effet préoccupant qu'il s'impose au moment même où, sous l'effet de l'idéologie néolibérale, on en vient de plus en plus à concevoir la société comme une simple addition d'individus isolés et déliés. Au moment même où on tend à masquer la fragilité de la vie, en valorisant à outrance la compétence et l'efficacité technique, et que l'esseulement au sein de la population se répand comme un désert de non-sens. Au moment même où l'élite financière cherche par tous les moyens à distendre les liens sociaux et à brader les biens communs, érigeant l'austérité en raison d'État – alors que la richesse n'a jamais été aussi grande dans la société et que l'on pourrait collectivement, si on le voulait, aider plus de gens à bien vivre, en l'occurrence en fin de vie, en développant davantage les soins palliatifs.

Dans ce contexte, saura-t-on, en tant que société, protéger convenablement les plus vulnérables, dont l'existence est marquée irrémédiablement par la souffrance et la dépendance, pour qu'ils n'en viennent pas à se sentir inévitablement de trop, poussés vers une «sortie honorable» – et moins coûteuse –, conforme à l'éloge de l'autonomie et de la qualité de vie dans laquelle elle s'inscrit?

Quoi qu'il en soit, nous sommes et serons de plus en plus confrontés à un grand défi: celui de rappeler aux malades, aux vieillards, aux souffrants, le droit inaliénable à la

dépendance, et aux autres, le devoir de sollicitude à leur égard. Il y a un temps pour la maîtrise et un autre pour lâcher prise, il y a un temps pour donner des soins et un autre pour en recevoir, pour paraphraser l'Ecclésiaste. Or, une valorisation à outrance de l'autonomie et de l'individualisme tend malheureusement à nous le faire oublier.

Il ne faudrait surtout pas prendre prétexte de ce jugement, qui ouvre un espoir aux désespérés, pour se «libérer» collectivement du devoir exigeant de prendre soin des malades gravement atteints et des mourants, de la responsabilité d'aménager pour eux des milieux de vie où ils pourront recevoir des soins appropriés jusqu'à leur mort.

Une vie brisée peut aussi avoir un sens. Une vie peut se réaliser dans son apparent échec. Une main soignante, un cœur aimant peuvent ouvrir cet horizon qui permet de voir, au-delà de la souffrance, une présence qui se déploie dans l'amour et donne le goût malgré tout de poursuivre l'aventure humaine. Un sens qui unit la personne qui souffre à celle qui en prend soin. Un sens qui irrigue la société entière en affirmant la primauté de l'entraide sur l'abandon et le repli sur soi. Un sens qui embrasse celui de la liberté – qui peut aussi être celle d'abrèger sa vie – poussant à s'engager avec d'autres dans la construction d'un monde dans lequel il vaille la peine de vivre.

Dieu, pour beaucoup d'entre nous, révèle cet horizon en soutenant la main soignante, en animant le cœur aimant. Un Dieu souffrant. Un Dieu compatissant. À la fois fragile et plein de sollicitude, nous conviant à oser notre humanité.

JEAN-CLAUDE RAVET



Adeline Lamarre,
Seul à seul, 2013,
techniques mixtes,
12,5 x 18 cm

loin que le projet de loi québécois sur les soins de fin de vie, adopté en 2014, en ce qu'il ne s'applique pas seulement à des personnes en fin de vie.

La compassion se fraie donc un chemin dans le droit. En même temps, je ne puis m'empêcher d'éprou-



Menace sur les cégeps

Le rapport Demers sur l'avenir des cégeps remet en cause la formation générale commune.

GEORGES LEROUX

L'auteur est professeur émérite au Département de philosophie de l'UQAM

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science a mandaté, en 2013, un comité pour lui faire des recommandations concernant différents défis qui attendent les cégeps dans les années qui viennent: le déclin démographique annoncé; la fragilité des cégeps en région, en particulier le maintien de l'offre des programmes dans les secteurs techniques; la formation continue, nécessaire pour améliorer l'intégration au marché du travail. Ce comité était issu du Sommet sur l'enseignement supérieur et de ses «chantiers», mis en place par le gouvernement précédent à la suite du printemps étudiant. Dirigé par Guy Demers, il a rendu son rapport en juin 2014.

Ce rapport avait pour objectif général d'ajuster la formation collégiale à la situation actuelle du marché du travail, caractérisée par une spécialisation technique accrue et par une mobilité en constante évolution. Si le rapport Demers se montre particulièrement soucieux du maintien des cégeps en région, il se préoccupe tout autant de l'enjeu de la formation à distance. Ses recommandations peuvent se résumer ainsi: introduire dans le système plus de «flexibilité», rendre possible une diplomation modulée selon une série de critères variant selon les établissements et favoriser plus d'autonomie pour chacun. Dans cette équation complexe, la formation à distance apparaît comme l'outil sous-estimé de la réussite devant être renforcé par tous les moyens. Les termes clés ici sont *décloisonnement*, *diversification* et *complémentarité*.

Le point de vue des employeurs, les exigences en matière de main-d'œuvre

et les enjeux économiques sont les éléments qui imposent, selon le rapport, une nécessité d'actualisation, voire de «modernisation» de la formation. L'ajustement de la formation à l'évolution des compétences se heurte, au Québec, au défi de la régionalisation, mais il faut aussi compter avec la structure même des cégeps, qui prévoit une formation générale commune pour l'entièreté de la cohorte, dans tous les programmes.

Malgré quelques tentatives pour déstructurer le cégep, en isolant les programmes techniques dans des écoles séparées et en intégrant les programmes pré-universitaires aux universités, l'institution a toujours résisté. Il y a de bonnes raisons de s'en féliciter. S'inscrivant dans l'héritage du rapport Parent, le cégep est en effet tributaire d'une politique humaniste de l'éducation post-secondaire qui s'est maintenue malgré plusieurs assauts. À chaque jeune, quel que soit son milieu ou son projet de vie, le cégep veut donner une culture générale solide, fondée sur quatre disciplines: le français, la philosophie, l'anglais et l'éducation physique.

C'est ici que le rapport Demers s'engage sur un terrain dangereux. Même si on ne connaît pas encore les propositions du comité chargé d'opérationnaliser ses recommandations, présidé par Nicole Rouillier, on peut s'inquiéter en lisant sa conclusion. S'agissant en effet d'un rapport entièrement consacré à l'offre de formation dans les secteurs techniques, on ne peut que s'interroger sur le sens et la portée de l'invitation qu'on y fait à revoir la formation générale et à manifester, à cet égard, «courage et audace». Reconnaisant, à la suite du Conseil supérieur de l'éducation, l'im-

portance de la formation générale pour l'acquisition de «compétences génériques», le rapport Demers plaide cependant pour une révision visant une conception moins «étroite» et un «assouplissement». Décrivant le modèle ontarien, il en vante l'ouverture et la «flexibilité», qu'il compare au «déphasage» du modèle québécois. Ce diagnostic est-il le bon?

Dans un avis récent, la Fédération nationale des enseignant(e)s du Québec a dénoncé «le clientélisme et l'approche de mise en compétition» qui imprègnent le rapport Demers. À juste titre, car si cette approche se confirmait, c'est tout l'héritage humaniste du rapport Parent qui serait désavoué. On se retrouverait devant un panier de cours disparates offerts en libre-service aux étudiants, une démarche bien conforme au zapping culturel ambiant. Cette soi-disant flexibilité masque le renoncement à la formation commune de la jeunesse du Québec et l'abandon des finalités critiques et civiques de la formation générale. Si les membres du comité Demers se donnaient la peine de lire les travaux de la philosophe américaine Martha Nussbaum, à qui le National Endowment for Humanities a demandé des recommandations sur le même sujet, ils trouveraient de bons arguments pour aller dans une autre direction. Après une enquête approfondie auprès de plus d'une centaine de collèges américains, choisis parmi les plus innovateurs, celle-ci a proposé un modèle donnant priorité aux finalités et disciplines mises de l'avant dans les cégeps du Québec.

Devant les recommandations inquiétantes du rapport Demers, les cégeps et les universités devraient se mobiliser sans attendre. Sans quoi, une nouvelle avancée d'une politique économiciste de l'éducation est à craindre, et de cela personne ne veut au Québec –sauf les bureaucrates qui sont aux affaires. ●

Santé et services sociaux sous le couperet

Les compressions du gouvernement Couillard affectent les services offerts à la population et risquent fort d'être contreproductives.

CHANTAL MANTHA

Les choix qui sont faits pour répondre à l'exigence gouvernementale de comprimer les dépenses dans le réseau de la santé et des services sociaux sont très préoccupants. Pourtant, depuis leur arrivée au pouvoir au printemps dernier, le ministre concerné, Gaétan Barrette, et le premier ministre Philippe Couillard n'ont eu de cesse de répéter que les compressions budgétaires ne visent que la dimension administrative du réseau et n'auront pas d'effet sur les services à la population. C'est loin d'être ce que révèle une consultation menée auprès des 32 000 membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), qui travaillent dans plus d'une centaine d'établissements à travers le Québec.

Il est clair non seulement que les compressions ont des conséquences directes sur l'accessibilité des services, mais aussi qu'elles transforment le modèle québécois de soins et services de façon fondamentale. Ce sont des économistes et les gestionnaires à leur service qui prennent désormais les décisions en lieu et place des professionnels qui sont au plus près de la population et qui connaissent les besoins. D'un établissement à l'autre, les services en santé mentale, les services auprès des personnes âgées à domicile ainsi que ceux qui relèvent de la prévention sont les premières cibles.

On sait que la santé mentale est le parent pauvre du réseau et que les personnes qui souffrent peinent déjà à recevoir des services. Les programmes affectés desservent des jeunes et des adultes ayant des problèmes psychia-

triques, des difficultés comportementales, relationnelles ou d'adaptation. Les compressions, qui se traduiront notamment par moins d'éducateurs, d'ergothérapeutes, de psychologues ou de travailleuses sociales pour les aider, ne feront qu'amplifier ces problèmes.

D'autres mesures priveront des personnes âgées de services de maintien à domicile et de dépistage. Il s'agit pourtant de personnes vulnérables, souvent sans réseau familial et souffrant d'atteintes cognitives ou de maladies chroniques qu'on laissera ainsi avec bien peu de protection sociale. Il va sans dire que la charge qu'elles représentent

pour les aidants naturels sera encore plus importante.

Des programmes liés, par exemple, à la prévention en milieu scolaire, à l'amélioration de la nutrition des personnes âgées ou à l'intégration des nouveaux arrivants tendent à être délaissés, voire abandonnés. Malgré les mises en garde syndicales transmises aux conseils d'administration des établissements et des agences régionales de santé et de services sociaux, les gestionnaires et les administrateurs persistent à nier l'impact réel des compressions sur l'accessibilité et la qualité des services offerts. Déjà, l'état des listes d'attente des centres de santé et de services sociaux (CSSS) sonne l'alarme: les gens attendent des mois avant d'avoir de l'aide, et

L'auteure est conseillère en communication et en relations publiques à l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)



Goldstyn



L'auteure est doctorante à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa

parfois des années pour un suivi relatif au développement... de l'enfant!

À certains endroits, on tente de régler ce problème en resserrant les critères d'admissibilité aux programmes offerts par les CSSS, une stratégie qui permet de réduire les listes d'attente et de justifier la diminution du nombre de postes. Il devient ainsi plus aisé de dire qu'on ne réduit pas les services, mais dans les faits, on limite considérablement leur accessibilité. Les organismes communautaires tentent alors de suppléer aux besoins. Alors qu'ils devraient jouer un rôle complémentaire à celui du réseau public, ils s'y substituent.

En réalité, les services que l'on suppose maintenant ne sont que des coûts reportés. En effet, en retirant des services de première ligne – touchant la prévention, le soutien à domicile et le suivi en santé mentale notamment –, le gouvernement va à l'encontre de l'avis des experts des systèmes de santé et des cliniciens qui réitèrent que c'est en investissant à ce niveau que l'on parvient, à terme, à réduire les coûts. Une personne ne recevant pas ces services dans un délai raisonnable passera inévitablement par l'urgence et sera éventuellement hospitalisée en raison de l'aggravation de son cas, ce qui coûte beaucoup plus cher. Un jeune que l'on abandonne aujourd'hui à sa détresse ne saura pas contribuer positivement à la société de demain, pouvant devenir un fardeau et même une menace.

L'héritage à laisser aux générations qui nous succéderont ne se résume pas à une colonne de chiffres. Il est mal avisé de la part du gouvernement de se laisser guider uniquement par des objectifs économiques immédiats, sans considérer le vaste ensemble de connaissances et de compétences qui pointe en direction contraire. ●

« Libérons nos corps, nos terres, nos territoires »

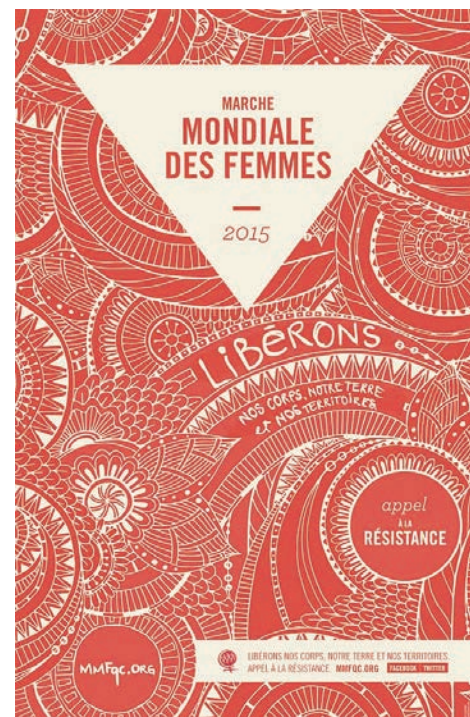
La Marche mondiale des femmes 2015 s'inscrit dans un mouvement de solidarité avec les luttes autochtones.

AMÉLIE-ANNE MAILHOT

La Journée internationale des femmes, le 8 mars dernier, a été l'occasion de donner le coup d'envoi aux actions liées à la Marche mondiale des femmes (MMF) de 2015, qui culminera avec un grand rassemblement à Trois-Rivières, le 17 octobre prochain. C'est dans la foulée de la marche *Du pain et des roses*, en 1995, qu'est née l'idée de tenir, tous les cinq ans (les trois premières éditions ont eu lieu en 2000, 2005 et 2010), une marche internationale en solidarité avec toutes les femmes. Sous la bannière de la lutte contre la pauvreté, le mouvement a depuis fédéré les préoccupations des femmes de diverses origines et conditions, regroupant des organisations de la base et des militantes de plus de 50 pays, dans un souci constant de réfléchir aux conditions de la liberté et de l'autonomie pour toutes.

En toute cohérence avec cette mission, le thème de cette année, « Libérons nos corps, nos terres et nos territoires », met l'accent sur l'importance de lutter contre les effets combinés des différents systèmes d'oppression que sont le colonialisme, le patriarcat et le capitalisme.

L'imbrication de ces systèmes d'oppression et des violences faites au territoire et au corps des femmes est soulevée depuis longtemps par les analyses et les luttes politiques de plusieurs femmes autochtones. La condition de la solidarité, pour elles, est la reconnaissance des violences de l'État et de sa structure de souveraineté liée à l'économie de marché, et incidem-



ment des effets dévastateurs de la colonisation sur leurs communautés, leurs corps, leurs territoires. Dans cette optique, la première des solidarités réside d'abord dans la reconnaissance de l'autonomie des peuples autochtones et de leurs droits ancestraux sur le territoire. Cette reconnaissance exige la remise en question radicale des systèmes économiques et politiques qui reproduisent la structure du colonialisme encore aujourd'hui. C'est dans ce contexte qu'il faut saisir la campagne actuelle, menée par des femmes autochtones, dénonçant les violences structurelles qui ont mené à la disparition et à l'assassinat de centaines de femmes autochtones au Canada.

Prendre acte de cette violence, c'est aussi réfléchir à ce qui pourrait constituer la base d'une condition commune



en vue de créer des solidarités nouvelles et d'approfondir les solidarités existantes. C'est le défi que les luttes féministes, partout dans le monde, ont commencé à relever, et que la Marche mondiale des femmes de 2015 met de l'avant.

L'exploitation extractive intensive des territoires, notamment autochtones; la marchandisation de la terre et des êtres vivants, humains et non humains; la marchandisation et l'exploitation du corps des femmes; l'exclusion politique systématique de différentes catégories de personnes: ces situations relèvent toutes d'une même logique basée sur une conception des relations à la terre et aux êtres vivants qui est hiérarchique, exclusive, individualiste et animée d'une volonté d'accumulation. Cette conception de la vie, fondée sur des rapports de domination et de subordination, crée des injustices et des inégalités structurelles qui nous dépossèdent collectivement des moyens de produire et de reproduire la vie (se nourrir, se loger, aimer, rêver, penser, soigner, connaître). Cette année, le thème de la Marche mondiale des femmes nous invite donc à une profonde remise en question de nos manières de produire, d'habiter le territoire, d'être en relation, de concevoir la connaissance et la vie politique.

Libérons-nous, cela signifie en effet prendre acte des formes de contrôle et d'oppression que l'on subit, mais aussi de celles que l'on participe à recon-

duire. Cela signifie également agir pour réclamer et revaloriser concrètement les savoirs et les manières de faire dévaluées par les institutions patriarcales, hiérarchiques et capitalistes, dévaluées *parce que* créatrices de justice et de liberté partagée, inclusive, plurielle.

Lutter contre la marchandisation des moyens de produire et de reproduire la vie; valoriser les savoirs et les modes de vie alternatifs et ne plus accepter l'exclusion, les inégalités, l'injustice: les actions liées à la Marche mondiale des femmes nous proposent d'ores et déjà d'amorcer la réflexion en

ce sens et de la porter avec nous jusqu'au grand rassemblement d'octobre. À cet effet, un texte de réflexion et des outils d'éducation populaire sur le thème « Libérons nos corps, nos terres, nos territoires » sont déjà proposés sur le site de la MMF¹. On y trouve également des suggestions d'actions à poser en solidarité avec les femmes autochtones, dans le dossier des femmes autochtones disparues et assassinées. ●

1. Voir: <mmfqc.org>.

Une blessure qui mobilise

L'enlèvement et l'assassinat présumé de 43 étudiants, en septembre dernier, secouent encore le Mexique et mobilisent sa population.

GABRIEL MENDOZA ZÁRATE*

La nuit du 26 septembre 2014, des policiers et des criminels ont assassiné trois étudiants et en ont enlevé 43 autres à Iguala, dans l'État de Guerrero au Mexique. Ils provenaient tous de l'École normale rurale d'Ayo-

tzinapa. Très vite, la nouvelle souleva une vive indignation dans la population mexicaine. Deux jours plus tard, des étudiants de l'école rurale et des enseignants de la Coordination régionale des travailleurs de l'éducation de Guerrero sortirent dans la rue pour appeler les organisations sociales et de

L'auteur, jésuite et sociologue, collabore au Centro de derechos humanos Miguel Agustín Juárez à Mexico





défense des droits humains à se joindre à eux pour faire pression sur le gouvernement afin que justice soit faite et que les 43 disparus soient rendus vivants à leur famille. En même temps, commença pour leurs parents la pénible tâche de faire le tour des hôpitaux, des prisons et des garnisons militaires, à leur recherche.

plus de 100 pays. Huit autres journées comme celle-ci ont eu lieu depuis.

La Brigade nationale d'information a pour sa part été créée le 13 novembre dernier par le comité de parents et d'étudiants d'Ayotzinapa, en appui aux disparus. L'objectif de cette brigade est d'abord de raconter de vive voix, à travers le Mexique, ce qui s'est passé à Iguala. Elle vise aussi à recueillir les témoignages de douleur et d'indignation de toutes les personnes qui ont

Révolution mexicaine. Aux voix exigeant justice pour les 43 étudiants disparus, se sont jointes celles dénonçant les 26 000 disparitions au Mexique, la corruption de la classe politique et la complicité des fonctionnaires avec le crime organisé.

Partout, on prend de plus en plus conscience que la violence contre les étudiants d'Ayotzinapa n'est en rien un fait isolé et qu'elle fait partie d'une politique d'État qui choisit de gouverner par la terreur pour neutraliser les opposants à son projet néolibéral.

La blessure sociale ouverte à Ayotzinapa donne ainsi un nouveau souffle aux dénonciations portées par plusieurs mouvements nationaux: le Mouvement pour la paix avec justice et dignité, surgi en 2011 face au crime organisé et à sa violence attisée par la guerre contre le narcotrafic du gouvernement de Felipe Calderón; le mouvement étudiant «Yo soy 132», créé peu avant les élections présidentielles de 2012, dénonçant les violations des droits par le gouvernement; et les mouvements paysans, syndicalistes et indigènes contre les réformes structurelles néolibérales en cours. Tous ces mouvements ont convergé le 5 février 2015, jour anniversaire de la Constitution mexicaine, lors de deux événements nationaux qui firent une place de choix aux parents des étudiants disparus: la Convention nationale populaire, réunie à Ayotzinapa pour unifier les diverses forces politiques autour d'un programme politique commun, et la Constituante citoyenne populaire, convoquée par l'évêque Raúl Vera et le poète Javier Sicilia à Mexico, visant une refondation du pays à travers l'élaboration d'une nouvelle constitution. Ces deux projets cherchent à développer des stratégies de lutte permettant d'opposer un projet national alternatif au projet néolibéral du gouvernement mexicain. ●



Manifestation à Mexico, le 26 décembre 2014, réclamant justice pour les 43 étudiants d'Ayotzinapa disparus. Photo: PC/Rex Features

Le 2 octobre 2014, à l'occasion du 46^e anniversaire du massacre de Tlatelolco, en 1968, les parents des étudiants disparus et leurs collègues de classe convoquèrent la population à de grandes manifestations nationales qui ont eu lieu le 8 octobre dans une soixantaine de villes à travers le pays. À partir de cette date, les manifestations ont été de plus en plus nombreuses, la foule scandant toujours le même slogan: «Vous les avez emmenés vivants, nous les voulons vivants». Ce cri pour la justice a eu une répercussion internationale grâce à la première Journée d'action globale pour Ayotzinapa, qui s'est tenue le 22 octobre 2014 dans

souffert de la violence du crime organisé et de la répression de l'État mexicain, et à coordonner un vaste mouvement national de lutte.

Prenant prétexte d'actes de vandalisme lors de manifestations convoquées par la Brigade, le président Enrique Peña Nieto a averti publiquement du danger de «mouvements violents» visant à «engendrer la déstabilisation» et à «saper le projet national» en quête de développement. Cette mise en garde n'a toutefois pas réussi à refroidir les élans de solidarité avec la Brigade, comme en témoigne la grande manifestation du 20 novembre, à Mexico, lors de l'anniversaire de la

* Traduit de l'espagnol par Jean-Claude Ravet.



40 ans d'option pour la justice

VÍCTOR CODINA, S.J.*

En 1975, la 32^e Congrégation générale de la Compagnie de Jésus, présidée par le père Pedro Arrupe, approuvait le Décret 4 dans lequel la mission jésuite est définie comme «le service de la foi dont la promotion de la justice constitue une exigence absolue». La nécessité de réévaluer les méthodes traditionnelles de l'apostolat, les institutions et les manières de faire en a découlé afin que resplendisse la justice véritable de l'Évangile qui conduit à respecter les droits et la dignité de tous, spécialement des plus faibles. Il n'y a pas de conversion authentique à Dieu sans une conversion à l'amour et, par conséquent, à l'exigence de la justice. Il ne s'agit pas là d'une option facultative ni de considérer le travail social comme un domaine d'apostolat, mais d'un point focal, d'une dimension qui embrasse toutes les tâches de l'apostolat et qui doit inspirer la mission, la vie communautaire et la spiritualité ignatienne.

Cette option fondamentalement évangélique n'est évidemment pas propre à la Compagnie de Jésus, mais elle s'est imposée à elle par une série d'événements: l'ouverture aux «signes des temps» du concile Vatican II (1962-1965), le Synode sur la justice dans le monde (1971), celui sur l'évangélisation du monde contemporain (1974) ainsi que l'Assemblée des évêques latino-américains de Medellín (1968). L'intégration de ce décret par l'ensemble de la Compagnie de Jésus fut lente, laborieuse et conflictuelle. Il a suscité surprises et critiques dans certaines communautés, enthousiasme et même exagération dans d'autres, ou encore indifférence et passivité chez plusieurs.

Quarante ans plus tard, ce processus n'est pas encore pleinement complété, mais on peut apercevoir les fruits positifs du décret: une plus grande sensibilité sociale et une préoc-

cupation pour la justice de la part des jésuites engagés dans l'éducation, les médias de communication et la pastorale; la création de centres de recherche et d'action sociales; le travail avec les paysans et les Autochtones; le service des réfugiés et des migrants; des communautés insérées dans des quartiers populaires et marginaux; une analyse sociale sérieuse de la pauvreté ainsi qu'une réflexion théologique sur la relation entre la foi et la justice, etc.

La promotion de la justice comme exigence absolue de la foi demeure une dimension fondamentale et indiscutable, aujourd'hui plus que jamais.

Toutefois, cette option a aussi eu un coût élevé pour la Compagnie de Jésus, comme il était à prévoir: le martyre de plus de 50 jésuites assassinés en Amérique latine, en Asie et en Afrique pour avoir défendu une foi indissociable de la justice. Les tensions croissantes entre la Compagnie de Jésus et le Vatican à la suite de l'adoption du Décret 4, «la nuit obscure» des dernières années du père Arrupe, frappé d'un AVC, suivie de l'imposition par Jean-Paul II, en 1981, d'un délégué pontifical à la tête de la Compagnie de Jésus, perçue comme une intrusion du pape dans le processus électoral des jésuites... tout cela n'est certainement pas étranger au climat de suspicion et de critique suscité au sein de la hiérarchie de l'Église catholique en réaction à la promotion de la justice comme dimension essentielle de la foi.

Ce Décret 4 a eu des répercussions bien au-delà des communautés jésuites et de leurs œuvres. Il contribua à ce que l'option pour les pauvres soit assumée par l'Église universelle comme étant «implicite dans la foi en ce Dieu qui s'est fait pauvre pour

nous», comme l'a affirmé Benoît XVI à Aparecida, au Brésil, en 2007.

Même si, depuis, la Compagnie de Jésus s'est ouverte à d'autres signes des temps, tels que le dialogue culturel et interreligieux, le mouvement des femmes et le caractère incontournable de la crise écologique, la promotion de la justice comme exigence absolue de la foi demeure une dimension fondamentale et indiscutable, aujourd'hui plus que jamais.

En effet, le néolibéralisme a accru les inégalités sociales. Les conflits armés ont jeté sur les routes des millions de réfugiés qui vivent dans des conditions inhumaines. Le changement climatique – une conséquence de la rapacité du capitalisme – a entraîné de nouvelles situations de pauvreté dans de nombreux pays. Les peuples autochtones souffrent de la spoliation de leurs terres par les transnationales. À cela s'ajoutent la crise alimentaire, la violence faite aux femmes, les féminicides, la traite humaine, le narcotrafic, les enfants des rues, les salaires de misère, etc. La lutte pour la justice est loin d'être chose du passé; elle demeure d'une actualité brûlante. D'un point de vue plus spécifiquement chrétien, il apparaît de plus en plus clairement que le message de Jésus ne peut être dissocié des pauvres: «Tout ce qui a relation au Christ a relation aux pauvres» (document d'Aparecida, 393).

En ce sens, il ne fait aucun doute que le discernement communautaire qui conduisit les jésuites, en 1975, à opter pour la promotion d'une foi indissociable de la justice a été profondément évangélique et enraciné dans la tradition spirituelle ignatienne. Il a été une véritable grâce et un don de l'Esprit – l'Esprit que l'Église invoque à la fête de la Pentecôte comme le «père des pauvres». ●

* Traduit de l'espagnol par Jean-Claude Ravet.

L'auteur, jésuite, est professeur émérite de la Faculté de théologie de l'Université catholique bolivienne de Cochabamba



Photo : Martine Doyon

SANS LA VIE

Ce serait bien si, avant de sortir un film, les studios Disney lisaient le conte traditionnel qu'ils se proposent d'adapter. Au premier chef, les dessinateurs s'aviseraient peut-être alors de la grande variété propre au genre communément appelé « conte de fée ». Et d'abord de ses sources. Charles Perreault était un Français du XVII^e siècle. Son personnage du Chat botté est moins un chat qui a enfilé les bottes de son maître qu'un courtisan plus malin que les autres et qui n'entend pas se laisser duper par les puissants. Les frères Wilhelm et Jacob Grimm étaient des linguistes allemands du XIX^e siècle. Ils n'ont pas écrit *Le petit chaperon rouge*, que connaissait déjà Perreault. Ils l'ont recueilli, avec d'autres contes, en sillonnant les campagnes, et en ont modifié la fin au passage pour qu'un chasseur sauve la grand-mère et la fillette. Même origine paysanne du *Petit Poucet*. Dans les campagnes d'alors, les paysans sont pauvres, les enfants peuvent devenir une bouche de trop à nourrir et les parents, désespérés au point de les abandonner en forêt. La pauvreté peut attiser la peur de l'abandon chez des enfants prompts à capter les soucis des adultes. Cette peur, qui se glisse entre le monde idéal et la réalité, est précisément le lieu du conte.

Hans Christian Andersen, auteur de *La petite sirène*, était danois. Son Danemark du XIX^e siècle est religieux, réformé, froid, corseté de convenances, ignorant des lézardes qui apparaissent dans l'édifice social. Il est ouvert sur la mer. Quel marin n'est pas superstitieux ? Les sirènes existent bel et bien pour des hommes qui ne dou-

tent pas une seconde qu'elles chercheront un jour à les entraîner au fond. Sauf l'une d'entre elles, amoureuse et prête à tous les sacrifices.

Ce n'est pas trahir les contes que d'en évoquer le sujet et l'arrière-plan historique en quelques lignes forcément subjectives, comme je viens de le faire. Une telle mise en contexte révèle à quel point la vision qu'en donne le cinéma commercial de nos jours est réductrice, alors que les princesses, les châteaux et les ogres paraissent interchangeables d'un film à l'autre. Certes, ce n'est pas la première fois qu'est triturée la matière des contes pour l'asservir à des visées idéologiques. Il fut un temps où c'était souvent au nom de la morale. Après tout, il fallait autant éduquer que charmer. Le second verbe est plus insaisissable que le premier, car il relève du royaume de l'imagination qui aspire dans un tourbillon toutes sortes de débris, allant de l'air du temps à des peurs ataviques, en passant par l'inquiétude suscitée par le désir sexuel naissant. C'est bien ce qui rend la matière des contes inépuisable.

Sauf aux yeux de l'industrie du film, qui a son idée en matière d'éducation des masses. Édulcorés, pour mieux faire de toute fillette une princesse qui réclame déjà son vernis à ongles, ou servis à la sauce pseudo-féministe, princesses bagarreuses à l'appui, les contes, de nos jours, y font l'objet d'une entreprise de sape idéologique bien plus pernicieuse que la morale de jadis, qui avait au moins le mérite d'avancer à visage découvert. Il s'agit cette fois de les « dévitaliser » en leur refusant la complexité du vivant.

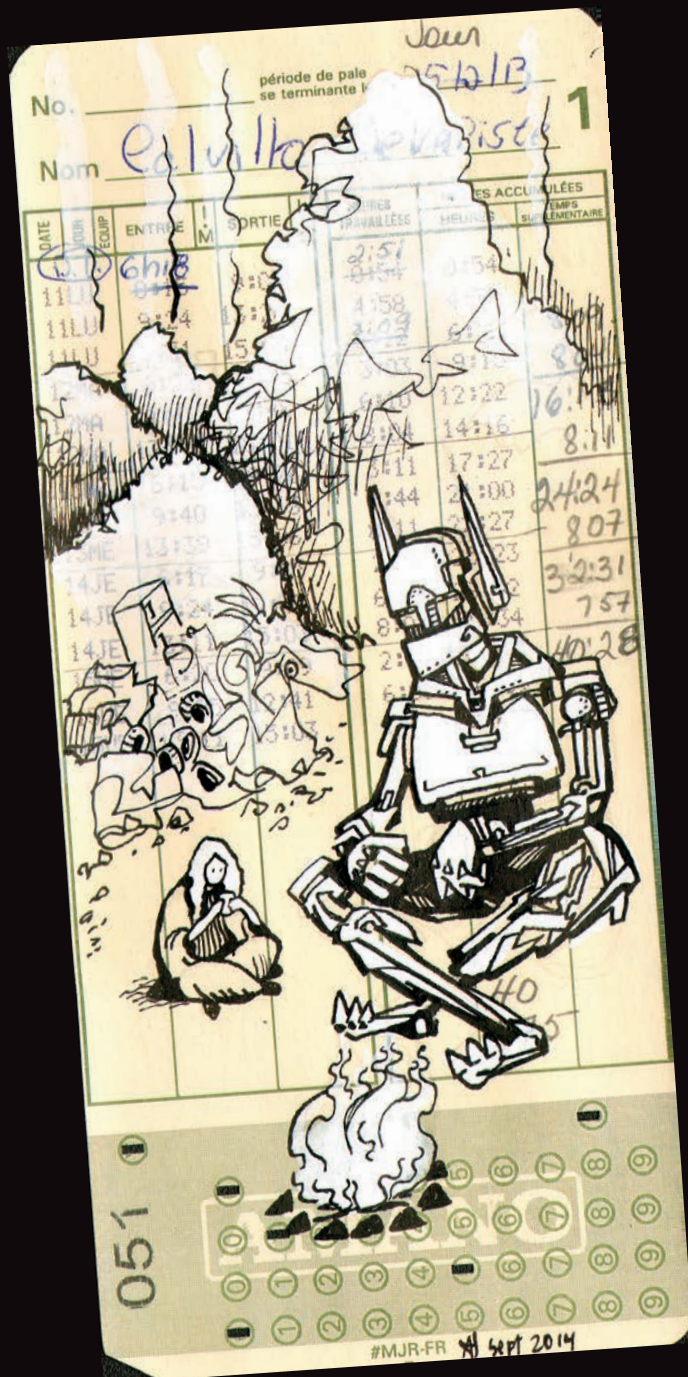
Un sort semblable guette souvent les grandes œuvres littéraires du passé quand elles sont lues de manière bêtement anachronique. En 2011, aux États-Unis, un éditeur a jugé bon de publier une édition expurgée du classique de Mark Twain, *Huckleberry*

Finn, dans laquelle le mot *nigger* (« nègre ») est systématiquement remplacé par *slave* (« esclave »). Et tant pis pour la satire au cœur du roman, les positions antiracistes de Twain, la réalité ségrégationniste du temps et la solidarité que Huck se découvre avec le *nigger* Jim, précisément. Pour ne rien dire de la Bible et du Coran quand des têtes brûlées et ignorantes s'en emparent.

Avant d'être un animal social, l'être humain est un indécrottable idéologue, qui habille ses prêches des oripeaux de l'opinion ou des convictions, parfois les plus vertueuses. À juste titre horrifiés par la tuerie de janvier 2015 à *Charlie Hebdo*, plusieurs commentateurs ont loué chez les dessinateurs assassinés leur entêtement à se moquer de tout. Pourtant, rien n'est plus faux, comme d'autres l'ont aussi rappelé. Aucun caricaturiste, pas même à *Charlie Hebdo*, n'oserait plus, à notre époque, représenter un homme politique d'origine juive avec un nez crochu, ou un Noir lippu parlant petit-nègre. Ce genre de dessin, avec raison, serait jugé antisémite ou raciste, et ses auteurs tomberaient sous le coup de la loi pour incitation à la haine. Sans cesse il faut donc se demander : quand s'arrêtent les convictions et où commence l'idéologie ? J'ignore comment résoudre ce dilemme démocratique. Je ne peux y répondre que par des lectures contrastées qui évitent de s'adosser à des certitudes, qu'elles soient religieuses, sociales ou politiques.

Ce serait bien si l'idéologie reculait un peu certains jours, dans l'espace public, dans les consciences et dans le poulailler des réseaux sociaux. On pourrait alors lire, ce qui s'appelle lire. Mieux : relire. ●

Halte au capitalisme vert



Dans le contexte de la crise écologique et climatique mondiale, le verdissement du capitalisme, désigné sous l'euphémisme d'« économie verte », s'impose de plus en plus comme la solution miracle. L'idée séduit, mais masque une inquiétante étape de marchandisation de la nature, vue comme un capital au service de la croissance. Comment cela se traduit-il au Québec et ailleurs, notamment en Afrique? Comment prétendre aller vers une transition écologique sans sortir du régime de la propriété privée et du libre-échange? Au nombre des voies alternatives possibles, plus soucieuses d'égalité, de respect des droits et du bien commun, que propose l'écossocialisme municipal?

Adeline Lamarre, *Bivouac*, 2014, encre et gouache
sur carte de pointage, 7,5 x 18 cm

Halte au

CATHERINE CARON

Dans le contexte d'un réchauffement climatique planétaire qui menace l'existence même de nombreuses espèces sur Terre, incluant la nôtre, le gouvernement québécois adopte une bien étrange posture. Il défend systématiquement les industries minière, pétrolière, gazière et aussi bancaire; il se prive volontairement de milliards de dollars tout en imposant une saignée à l'ensemble de la sphère publique et communautaire, le tout en prônant le développement durable et une transition vers une économie dite verte.

La valse des sophismes et des contradictions entre le discours et la pratique gouvernementale a de quoi donner le tournis, mais elle ne doit pas nous distraire du véritable projet poursuivi, inhérent au capitalisme néolibéral: celui d'élargir continuellement le pouvoir du marché et du secteur privé dans nos sociétés. Disqualifié le pouvoir public et étatique, qui peut pourtant être un puissant acteur, avec les collectivités, pour stimuler et encadrer une transition écologique qu'on souhaiterait vraiment au service du bien commun. Ses ressources, tout comme sa capacité d'imposer des règles contraignantes, doivent être réduites au minimum et, surtout, servir essentiellement l'intérêt privé.

Les mesures d'austérité servent ce projet néolibéral, de même que ce qu'on appelle «l'économie verte», dans la mesure où cette dernière s'inscrit dans une dynamique favorable au marché et au secteur privé, vus comme les moteurs de la transition écologique. Telle que conceptualisée au sein des institutions internationales et gouvernementales, cette économie vise l'amélioration des conditions de vie et l'équité sociale, tout en cherchant à réduire les risques environnementaux et la pénurie des ressources. On ne peut certes pas être contre ses vertus, sa volonté de rupture avec les énergies fossiles en particulier – un objectif qui fait converger de nombreuses luttes cruciales en ce moment au Québec. Mais le hic, c'est que l'économie verte préconise, pour y arriver, l'expansion d'un capitalisme financiarisé selon lequel, pour sauver la nature, il faut en faire un capital – une idée qui fait magnifiquement l'impasse sur le fait que ce sont précisément le capitalisme



Adeline Lamarre, *Les survivants*, 2013,
acrylique sur panneau de bois, 61 x 76 cm

capitalisme vert

et le productivisme qui sont les racines de la crise climatique et écologique mondiale. Selon cette vision, le problème fait donc partie de la solution et le salut environnemental planétaire nécessite d'attribuer enfin une valeur monétaire aux services gratuits que les écosystèmes, les forêts, ou encore les insectes pollinisateurs, par exemple, offrent à l'humanité. Après avoir marchandisé la biodiversité comme « ressource », il s'agit désormais de la marchander aussi comme « service ».

Cette conception marchande et technocratique de la nature est bien présente dans le discours de plusieurs groupes environnementalistes et dans la *Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020*, qui faisait l'objet de consultations en février dernier. Déployant des trésors de novlangue managériale, le *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques* du gouvernement du Québec affirme aussi, par exemple, que : « Le bien-être de la population québécoise et la prospérité économique du Québec dépendent d'une foule de bénéfices offerts par les écosystèmes. Les milieux naturels nous procurent une vaste gamme de services, qui se déclinent en plusieurs types : les services d'approvisionnement (eau, produits pharmaceutiques, nourriture, matériaux, etc.), les services de régulation (contrôle du climat ou de l'érosion des berges, etc.), les services culturels (récréation, tourisme, bienfaits psychologiques associés aux espaces verts, etc.) et enfin les services de soutien (formation des sols, production d'oxygène, etc.). »

L'absurdité de cet étrange anthropomorphisme « corporatisme », qui assimile la nature à une entreprise fournisseuse de services ayant une valeur monétaire, est somme toute peu relevée au Québec. Plusieurs y adhèrent même, convaincus que cela peut être positif, tandis que d'autres s'y résignent en se disant « mieux vaut cela que ne rien faire ». Ainsi, cette tendance se développe et on se refuse de penser véritablement la transition écologique *hors du cadre* des solutions de marché. On s'enferme de plus en plus dans l'oubli du passé, dans l'oubli des sociétés qui, avant le capitalisme, ont réussi à gérer, partager et renouveler de manière commune les ressources nécessaires à la vie; on cède aux pressions visant à nous faire oublier, également, tout le potentiel de la réglementation étatique contraignante, qui a

pourtant prouvé son efficacité supérieure à celle du marché, par exemple dans la lutte pour enrayer les pluies acides.

Ce capitalisme vert, qui carbure à l'innovation technologique, à la financiarisation et à la spéculation, suscite résistances et questionnements à travers le monde. Nous partageons l'inquiétude de ceux et celles qui y voient une importante dérive, pour les pays du Sud en particulier, et nous avons aussi la conviction que les crises – climatique, écologique, mais aussi sociale, économique et démocratique – exigent une tout autre approche. Ce dossier, après plusieurs autres dans la même lignée, ouvre différentes portes pour continuer d'y réfléchir.

Il s'agit bien de comprendre, et de toute urgence, que la nature ne nous appartient pas : c'est nous qui appartenons à la Terre. La perte de cette compréhension est en train de perturber non seulement le climat, mais notre capacité même de penser en d'autres termes que ceux de la valeur économique, de penser notre rapport au monde dans la conscience du fait que la nature est bel et bien une richesse, mais une richesse *irremplaçable* et *inestimable*, à protéger du grand casino du monde. ●

« Dans l'économie de la nature, la devise n'est pas de l'argent, c'est la vie. »

VANDANA SHIVA

« Rien n'obscurcit aussi efficacement notre vision de la société que le préjugé economiciste. »

KARL POLANYI, *LA GRANDE TRANSFORMATION*

Quand les loups de la finance montrent patte verte

Faire de la nature une marchandise et un capital en prétendant que c'est une façon de la sauver consolide la domination d'une sphère économique et financière qui nourrit les crises plus qu'elle ne les résout.

DOMINIQUE BERNIER

L'auteure, militante écologiste, est conseillère en éducation pour un avenir viable à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

La notion d'« économie verte » se base sur la thèse selon laquelle il est possible de maximiser la croissance économique tout en contrant la destruction environnementale par le biais de l'innovation technologique et à l'aide d'instruments financiers. L'idée est alléchante, puisqu'elle suggère que des correctifs mineurs apportés à notre modèle économique suffisent pour régler à la fois les crises écologiques, énergétiques et financières. Toutefois, telle que promue par les institutions internationales (PNUE/ONU, Banque mondiale, etc.) et nos gouvernements, l'économie verte ne désigne rien d'autre qu'un capitalisme « vert ». Or, la « main invisible » du marché est-elle vraiment à même de nous sortir du pétrin?

UN PEU D'HISTOIRE

La prise de conscience de notre rapport destructeur à l'environnement et des conséquences potentiellement néfastes pour notre espèce est relativement récente. Il a en effet fallu de nombreuses catastrophes écologiques et sociales pour que la communauté internationale se penche sur la question. L'un des points tournants en la matière est la publication, en 1962, du livre *Printemps silencieux* (*Silent*

Remettre en question la viabilité de la croissance, c'est ébranler fortement l'édifice capitaliste qu'elle soutient. Par conséquent, une nouvelle branche de la science économique a fait son apparition: l'économie de l'environnement.

Spring), de Rachel Carson, zoologiste et biologiste américaine réputée. Ce best-seller met en lumière les effets catastrophiques du pesticide DDT sur la faune et sur l'humain. L'auteure souligne également la désinformation soutenue par l'industrie chimique sur cette question, la recherche du profit primant sur la protection du bien commun.

Dix ans plus tard, en 1972, une équipe du Massachusetts Institute of Technology publie *Halte à la croissance? Rapport sur les limites de la croissance*, à la demande du Club de Rome. Ce rapport dresse un constat troublant de la situation écologique mondiale et pointe du doigt la croissance

économique et l'accroissement démographique comme causes premières. Il postule qu'il faut mettre fin à la croissance et rechercher plutôt l'équilibre pour éviter l'effondrement du système mondial. Bien que la validité de son analyse ait été largement démontrée, il a, on s'en doute, essuyé plusieurs critiques venant de défenseurs du modèle économique dominant. Remettre en question la viabilité de la croissance, c'est ébranler fortement l'édifice capitaliste qu'elle soutient. Par conséquent, une nouvelle branche de la science économique fait son apparition peu après: l'économie de l'environnement, qui cherche à chiffrer les « services » rendus par la nature et à les faire entrer dans les petites cases de la théorie économique néoclassique.

C'est sur cette base qu'est publié, en 1987, le rapport Brundtland (*Notre avenir à tous*), qui préparera le terrain au sommet de Rio de 1992 et introduira le concept de développement durable, qui réhabilite par la bande la croissance économique. Ce concept vient toutefois donner des balises à cette croissance en soulignant que pour qu'il y ait durabilité, les questions sociale et environnementale doivent avoir le même poids que la question économique dans les processus décisionnels. Au fil du temps cependant, il sera vidé de son sens premier, autant par les gouvernements que par bon nombre d'entreprises qui y voient une occasion de verdir leur image sans rien changer à leurs pratiques.

RELANCER L'ÉCONOMIE À TOUT PRIX

Ce sont les événements de 2008 qui propulseront vraiment l'économie verte. Pour répondre à la fois à la crise financière, au changement climatique et à l'épuisement des ressources pétrolières, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a présenté un rapport incontournable lors du sommet de Rio en 2012 (Rio + 20), intitulé *Vers une économie verte: Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté*. Pour le PNUE, l'économie verte entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. L'idée de base consiste à investir 2 % du PIB mondial dans le verdissement de secteurs cruciaux de l'économie afin d'orienter le développement et de canaliser les flux de capitaux publics et privés vers l'utilisation rationnelle des ressources et la réduction des émissions de carbone.

Le rapport du PNUE semble animé des meilleures intentions, mais comme le dit le sociologue vénézuélien Edgardo Lander: « il ignore le fait que la capacité des systèmes politiques existants de réguler et de restreindre le libre-marché, même lorsqu'une vaste majorité de la population le demande, est sérieusement limitée par le pouvoir politique et



financier des corporations¹. » En effet, même si les stratégies proposées dans ce rapport sont pertinentes, elles ne sauraient être mises en place que dans un monde aussi idéal que fictif où les inégalités seraient absentes et où les politiciens, à l'abri de l'influence des puissants argentiers de ce monde, agiraient en fonction du consensus social et pour le bénéfice de toutes et tous. Or, c'est le secteur financier qui est l'acteur privilégié et le principal bénéficiaire de l'économie verte telle que promue actuellement.

Aussi, dans une économie en croissance, d'excellentes stratégies – telles l'efficacité énergétique et l'utilisation rationnelle des ressources – produisent des effets contreproductifs. Par exemple, si les voitures consomment moins d'essence en raison d'innovations technologiques, les gens peuvent être tentés de faire moins attention à leurs déplacements ou de se procurer une seconde voiture, ou de plus gros véhicules, ce qui annule au final le gain énergétique. C'est ce qu'on appelle l'effet rebond.

Alors que le développement durable, sans être un concept parfait, reposait sur trois piliers d'importance équivalente (social, environnemental et économique), l'économie verte marque le retour de la prépondérance économique. En effet, il s'agit ici d'abord et avant tout de relancer la croissance économique, affaiblie par la crise de 2008, en créant de nouveaux marchés. Il faut donc se demander comment l'économie verte est mise en œuvre et à qui elle profite. Telle qu'elle nous est présentée, elle dépolitise le débat entourant les crises et la façon d'y répondre. En présentant un visage réformé du capitalisme, elle tend à étouffer le discours des mouvements sociaux qui font des liens entre la dégradation environnementale et sociale et critiquent le caractère oppressif d'un système qui

concentre le pouvoir et les ressources entre les mains de quelques-uns.

AU SECOURS DE LA FINANCE

Au cœur de l'économie verte se trouve l'idée de donner une valeur marchande à la nature, ce qui pose certains problèmes importants. Chiffrer les services rendus par la nature laisse sous-entendre qu'il soit effectivement possible de les remplacer. Or, rien n'est plus faux. Si les insectes pollinisateurs disparaissaient demain, par exemple, tous les trilliards de dollars du monde ne nous permettraient pas d'assurer la fécondation des végétaux nécessaires à la chaîne alimentaire planétaire – et, accessoirement, à la survie de notre espèce. De même, on ne sait pas capter le carbone comme peut le faire naturellement une forêt. Même une plantation de palmiers à huile entretenue à grands coups de subventions ne fera pas un travail de captation équivalent. De plus, dans plusieurs cas, la production de dioxyde de carbone (CO₂) qui en découle est supérieure au CO₂ capté (voir encadré page 20).

Par ailleurs, de l'attribution d'une valeur monétaire à la marchandisation de la nature, il n'y a qu'un pas, que l'économie verte franchit allègrement. Cela signifie que l'eau, la biodiversité, le sous-sol, l'atmosphère et bien d'autres choses sont vus comme des ressources sur lesquelles il est possible d'obtenir des droits de propriété et dont on peut faire le commerce. Ces nouvelles « marchandises » sont transigées sur les grandes places boursières du monde, sans égard aux populations (et aux différentes espèces) qui en sont tributaires. En liant commerce et propriété privée en tant que vecteurs de la protection de la nature, on empêche toute remise en question du système économique actuel,

Adeline Lamarre,
Docteur peste cavalier de l'apocalypse,
2013, acrylique sur
panneau de bois,
28 x 35,5 cm

dorénavant perçu comme nécessaire au maintien d'écosystèmes viables.

MAIN BASSE SUR LES RESSOURCES

Sous couvert d'économie verte et de protection de l'environnement, on assiste aussi actuellement au plus important mouvement d'accaparement des ressources depuis 500 ans et à un contrôle de la biomasse sans précédent. Prenons l'exemple des agrocarburants. Produire du carburant à partir de végétaux pour lutter contre les changements climatiques peut sembler une excellente idée. L'éthanol et le biodiesel produisent moins de gaz à effet de serre (GES) que la combustion du pétrole, en plus d'être

Faire de la nature une marchandise pour la sauver est une fausse solution qui maintient l'écran de fumée nous empêchant d'atteindre la racine du problème.

issus de ressources renouvelables. Dans les faits, cette industrie a provoqué une ruée mondiale sur les terres agricoles qui a entraîné une exposition accrue des personnes pauvres, en particulier les paysans, à la faim. Le changement d'affectation des terres agricoles vers un usage industriel réduit la superficie disponible pour la production alimentaire et entraîne une hausse des prix des terres agricoles et des denrées. Dans de nombreux pays, le fait que les paysans ne possèdent pas de titres de propriété foncière officiels sur les terres qu'ils cultivent depuis des générations a facilité leur expulsion souvent violente, sans consultation ni dédommagement.

La monoculture industrielle du maïs, du colza ou d'autres végétaux nécessaires à la production d'agrocarburants exerce aussi une pression accrue sur les ressources en eau et entraîne de nombreux problèmes environnementaux. Enfin, si l'on tient compte de l'ensemble du cycle de vie des agrocarburants et du fait que des forêts et des prairies peuvent être détruites pour les produire, ce n'est pas à une diminution mais à une augmentation des gaz à effet de serre à laquelle on assiste.

UN MARCHÉ AU SERVICE DE LA NATURE?

Les mécanismes propres au marché, qui participent actuellement à la dégradation environnementale et sociale, peuvent-ils vraiment être utilisés à meilleur escient? En somme, les forces du marché sont-elles neutres et peuvent-elles être canalisées vers les buts souhaités? La question mérite d'être posée. On peut y répondre simplement en rappelant que ces outils ont été développés pour favoriser l'accumulation du capital. C'est donc dire qu'il faut qu'il soit payant de ne pas polluer ou de ne pas surexploiter les ressources pour que la question environnementale (ou sociale) s'intègre dans ce système.

La bourse du carbone illustre parfaitement cet état de fait. Avec ce système, les gros émetteurs de gaz à effet de serre se voient accorder par le gouvernement des droits d'émission de GES annuels en fonction de leur production historique et sous la forme de tonnes métriques d'équivalent de CO₂ (MT CO₂e), dont le prix varie en fonction de l'offre et de la demande. Les entreprises qui dépassent leur quota doivent acheter des crédits d'émission aux entreprises qui en vendent parce qu'elles, au contraire, produisent moins de GES que prévu.

Or, l'exemple européen, où une bourse du carbone existe depuis 2005, révèle un certain nombre de problèmes. Depuis son entrée en vigueur, le prix de la MT CO₂e a chuté considérablement. Il est maintenant si bas qu'il est plus payant pour les entreprises d'acheter des crédits que d'investir en efficacité énergétique pour réduire leur production de GES. De plus, une fois les quotas fixés, aucune supervision indépendante n'est effectuée pour évaluer avec certitude la quantité de GES produits ou économisés. Il s'agit la plupart du temps de calculs théoriques basés sur

Un climat pour la finance, ou des financements pour le climat?

MAXIME COMBES

Des centaines, voire des milliers de milliards de dollars. Les évaluations sont diverses, mais la tendance est la même: la lutte contre les dérèglements climatiques nécessite des moyens financiers conséquents. Depuis la publication du fameux rapport Stern sur l'économie du changement climatique, en 2006, il est souvent précisé que le coût de la lutte contre ces dérèglements est bien moindre que celui de l'inaction. Si cet argument est discutable, il est omniprésent dans les discours officiels dès que l'on veut *montrer* son engagement en faveur du climat, sans que les financements nécessaires, annoncés depuis plusieurs années, soient pour autant débloqués.

« Tout ce qu'on a, ce sont des cacahuètes », a lâché le négociateur du Bangladesh lors de la conférence de l'ONU sur les changements climatiques qui a eu lieu à Varsovie, en 2013. Il n'y a guère davantage au lendemain de la conférence de Lima, un an plus tard, alors que le Fonds vert pour le climat vient à peine de voir le jour. Les 100 milliards de dollars par an annoncés d'ici 2020 ne sont toujours pas là. À peine 10 milliards de dollars ont été réunis et ne seront versés que sur plusieurs années – *in fine*, pas grand chose. Par ailleurs, les pays les plus puissants rechignent à mettre en place et à

L'auteur, économiste et militant d'Attac France, a corédigé *La nature n'a pas de prix. Les méprises de l'économie verte* (Les liens qui libèrent, 2012)

les données fournies par l'industrie. En somme, la bourse du carbone permet essentiellement aux pays industrialisés d'éviter de réduire leur production de GES en marchandant des droits de polluer.

Il n'est pas exclu que de semblables mécanismes contribuent, par exemple, à l'essor du véhicule électrique et des énergies renouvelables si un contrôle plus serré des quotas d'émission entraîne une hausse du prix de la tonne d'équivalent CO₂. Mais le cas échéant, cela se produira uniquement dans les sociétés du Nord ou au bénéfice de ces dernières. L'essor du véhicule électrique, par exemple, accentuera sans aucun doute le problème de l'extraction des terres rares et du lithium dans les pays du Sud ou sur les territoires autochtones du Nord. De même, les risques liés à la gestion des déchets dangereux qui découleront de cette industrie seront fort probablement socialisés ou délocalisés vers les pays du Sud. Bref, les problèmes seront toujours là, mais sous une forme et en un lieu différents.

Faire de la nature une marchandise et un commerce pour la sauver est une fausse solution, qui a comme seul avantage de maintenir l'écran de fumée qui empêche de se poser les vraies questions et d'atteindre la racine du problème : un système économique qui encourage l'accumulation malade de richesses par une poignée d'individus au détriment de la survie des autres.

L'économie verte sert de caution morale au capitalisme financier. Pour amorcer la nécessaire transition vers un mode de vie soutenable, il faudra plus que des changements qui semblent «verts». Des solutions existent, mais elles nécessitent un changement de paradigme. ●

1. E. Lander, *The Green Economy: the Wolf in Sheep's clothing*, Transnational Institute, 2011 (traduction libre).

financer un mécanisme de «pertes et dommages» pour aider les populations qui subissent des phénomènes climatiques extrêmes qui se multiplient et s'intensifient.

Sous le couvert des politiques d'austérité, les gouvernements et les institutions internationales écartent de plus en plus les financements publics au profit de financements privés et de mécanismes dits «innovants». Les acteurs financiers sont invités à «verdir leurs portefeuilles». Dernière mode en date : les «obligations climat», supposées contribuer au financement de solutions pour faire face aux dérèglements climatiques. Certes, un organisme de certification existe, la Climate Bonds Initiative, fondée notamment par HSBC et Bank of America Merrill Lynch, mais sans qu'aucune garantie solide ne soit donnée pour s'assurer que ces obligations financent des projets réellement verts.

De son côté, la Banque mondiale – qui continue par ailleurs de financer le développement des énergies fossiles – a lancé une initiative visant à donner «un prix au carbone». Par l'intermédiaire d'une taxe carbone ou de nouveaux marchés carbone, il s'agit de renchérir les biens et les processus industriels les plus fortement émetteurs de gaz à effet de serre (GES), dans l'espoir que les investisseurs et les consommateurs s'en détournent. De nombreuses banques et multinationales (BNP, Deutsche Bank, Arcelor Mittal, GDF Suez, Rio Tinto, etc.), lesquelles sont pourtant à l'origine d'une grande part des émissions de GES¹, soutiennent l'initiative.

Alors que le marché du carbone européen – pionnier en la matière – s'est révélé inefficace, dangereux, coûteux et non réformable², les multinationales et gouvernements voudraient donc poursuivre dans la même voie. Les dispositifs de compensation carbone, comme le Mécanisme de

développement propre (protocole de Kyoto), ont pourtant financé des projets dont l'intérêt climatique ne s'est pas toujours avéré, sans parvenir à orienter les financements vers les pays qui en avaient le plus besoin. À travers la création de nouveaux actifs financiers, y compris de produits dérivés fondés sur la titrisation de «portefeuilles carbone», de tels projets, loin d'encadrer ou de réduire les émissions de GES, contribuent surtout à l'expansion de l'emprise de la sphère financière sur la société, y compris la nature. Or, est-il bien judicieux de confier les clés des politiques climatiques aux secteurs bancaire et financier alors qu'ils sont à l'origine de nombreuses crises financières et économiques systémiques et qu'ils décident de l'orientation des flux de capitaux en fonction du seul critère de rentabilité à court terme?

Pourtant, les pistes alternatives existent pour trouver les financements publics et additionnels requis pour réaliser une véritable transition écologique et sociale. Avec une véritable volonté politique, il serait possible de mettre fin aux subventions aux énergies fossiles, de désinvestir rapidement des secteurs les plus fortement émetteurs de GES et d'agir sur le plan fiscal, notamment en introduisant une véritable taxe mondiale sur les transactions financières ainsi qu'une taxe sur les marchandises en fonction des kilomètres parcourus, par exemple. Autant de solutions pragmatiques et efficaces qui pourraient permettre de récolter les centaines de milliards de dollars nécessaires à la lutte contre les dérèglements climatiques.

1. «Just 90 companies caused two-thirds of man-made global warming emissions», *The Guardian*, 20 novembre 2013.

2. Voir «Il est temps de mettre fin au marché du carbone européen», déclaration [en ligne] sur le site <france.attac.org>.

L'« économie verte », une voie trompeuse pour le Québec?

Entrevue avec Éric Pineault

Camouflé sous l'étiquette attrayante d'« économie verte », le capitalisme vert qui se développe au Québec ne nous éloigne-t-il pas d'une véritable transition écologique? Nous en avons discuté avec Éric Pineault, professeur au Département de sociologie de l'UQAM, qui met en garde contre les risques de détournement marchand de la transition et rappelle le potentiel exceptionnel du Québec pour faire face à la crise écologique.

Relations : Au Québec, comment le courant de l'économie verte se manifeste-t-il et quelles en sont les conséquences?

Éric Pineault : Un grand nombre des initiatives menées au Québec dans le domaine de l'environnement sont présentement rattachées au paradigme de la « modernisation écologique », ou ce qu'on appelle plus communément le « développement durable ». Cette approche définit la question environnementale en termes de changements à opérer en marge de l'économie : on cherche à réduire son empreinte sur l'environnement et sur la société, mais on ne questionne pas le cœur du régime économique, à savoir sa nature capitaliste et son motif de croissance.

Cela se traduit notamment par la volonté d'internaliser les dommages environnementaux dans le système économique sous forme de coûts monétaires et en ayant recours aux mécanismes de marché. On se trouve ainsi à transformer une contrainte matérielle bien réelle en quantité d'argent, en valeur abstraite. Le type d'écofiscalité défendu entre autres par la Commission de l'écofiscalité du Canada s'inscrit dans cette logique. Il mise avant tout sur l'outil tarifaire (péages, taxes sur l'eau, le carbone, les déchets, etc.) pour décourager certaines activités économiques et en encourager d'autres en jouant sur les signaux de prix. Une grande partie de cette tarification vise le consommateur, en bout de ligne. De plus, le tarif est basé sur le principe du droit de polluer. Or, le fait de faire payer un pollueur ne défait pas le dommage environnemental – souvent irréversible – qui est créé.

Cette logique de mitigation des effets négatifs de l'économie capitaliste débouche également sur le phénomène de la certification des produits (« équitable », « sans OGM », etc.). Le but est de donner au consommateur la capacité de choisir des fournisseurs de biens qui respectent des critères

de responsabilité sociale. C'est encore là utiliser la théorie du choix du consommateur comme levier pour pouvoir, depuis la marge, apporter des changements, comme pénaliser les entreprises qui ont des comportements inacceptables en matière de droit du travail, etc.

Dans ce dernier cas, évidemment, on ne peut pas être contre. S'y opposer sous prétexte que ça donne l'illusion que le capitalisme peut se réformer serait une erreur stratégique, mais aussi éthique. Par contre, là où la critique doit être intraitable, c'est pour faire comprendre que ce genre d'initiative a pour effet de « naturaliser » la logique économique capitaliste. C'est le principal effet de l'approche de l'économie verte : elle enferme l'espace des solutions à l'intérieur du marché, d'une part, et d'autre part, elle voile le caractère capitaliste de notre économie.

Rel. : Quels risques y a-t-il à emprunter la voie de l'économie verte au Québec?

É. P. : Outre les nombreuses contradictions inhérentes à l'idée de « croissance verte » qu'il porte, il faut d'abord rappeler que tout le courant de l'économie verte est en soi une prise de position par rapport à une autre façon d'aborder les problèmes environnementaux, soit la réglementation, qui était la façon dominante dans les années 1960-1970. Quand on lit la documentation produite par les défenseurs de l'économie verte, que ce soit des groupes environnementaux ou des grandes entreprises, l'approche réglementaire est clairement rejetée sous prétexte qu'elle est lourde, coercitive et soi-disant inefficace. On demande plutôt de l'autoréglementation, des incitatifs qui fonctionnent dans une logique de marché ou encore des mécanismes d'échange de droits de pollution.

Un des grands risques qui en découle est celui de voir la transition écologique « capturée » par les grandes entreprises privées. Prenons un exemple très concret : on sait qu'au Québec, notre potentiel de transition est très grand grâce à notre dotation exceptionnelle en énergie verte. Environ 50 % de notre énergie est déjà renouvelable, en plus d'être une propriété collective sous la forme d'une entité publique, Hydro-Québec. Ce faisant, elle n'est pas nécessairement sujette à l'impératif de la croissance et de l'accumulation – bien qu'elle le soit devenue au fil des ans en raison des impératifs de profit qu'on lui a imposés afin de renflouer les coffres de l'État.

Or, malgré ce potentiel immense, les solutions retenues au Québec pour « décarboniser » notre base énergétique ne s'inscrivent pas dans une dynamique de transition, mais plutôt dans la voie prônée par l'économie verte. Tout



d'abord, plutôt que d'opter pour une diminution de notre consommation énergétique, on a opté pour un remplacement des hydrocarbures par des énergies renouvelables. On cherche ainsi à développer des sources *supplémentaires* d'énergie pour répondre à la croissance énergétique d'une économie elle-même en croissance.

Ensuite, on a décidé que le développement de ces nouvelles sources d'énergies renouvelables sera fait par le secteur privé. Plutôt que de donner ce mandat à Hydro-Québec, le gouvernement impose plutôt à la société d'État une politique de soutien du secteur privé par l'achat de l'énergie que produit ce dernier¹ – le tout alors qu'Hydro cumule les surplus d'énergie.

Or, ce qu'il faut savoir, c'est que les grandes entreprises du complexe des sables bitumineux albertains, notamment Enbridge et TransCanada, sont les premiers investisseurs dans les énergies vertes au Québec, en particulier dans l'éolien. Il y a là pour elles une occasion d'affaires, bien sûr, parce qu'Hydro-Québec est contrainte d'acheter, à un prix qui leur est rentable, l'électricité renouvelable qu'elles produisent. Mais il y a plus : ces entreprises veulent s'emparer de la transition énergétique pour la soumettre au rythme de l'écoulement de leurs réserves d'hydrocarbures, estimées à une centaine d'années.

Un autre exemple du risque de « capture » de la transition par les oligopoles capitalistes est la stratégie de développement de l'industrie gazière en Amérique du Nord. Celle-ci consiste en effet à présenter les gaz de schiste comme la voie pour décarboniser l'économie, en remplaçant notamment les centrales au charbon par des centrales au gaz, aux États-Unis. Le lobby gazier arrive ainsi à présenter le gaz de schiste comme l'énergie de la transition, beaucoup plus que l'hydroélectricité. Au Québec, Gaz métro, qui est détenue en grande partie par Enbridge, est d'ailleurs un des partenaires de SWITCH - l'Alliance pour une économie verte au Québec. L'industrie pousse fort ici aussi, par exemple, pour qu'on adopte le gaz au lieu du mazout pour le chauffage des bâtiments. Ce changement peut sembler être une amélioration, mais il nous empêche de viser plutôt le développement de bâtiments carboneutres.

C'est là tout le point aveugle de l'économie verte : le caractère capitaliste de notre économie. Les grandes entreprises investissent le secteur environnemental pour l'adapter à leurs propres stratégies de valorisation. Ce n'est pas parce qu'elles sont méchantes ou malhonnêtes : c'est de l'ordre de la logique même du système, et il faut en prendre conscience.

Rel. : Les initiatives menées sous le signe de l'économie verte peuvent-elles tout de même conduire à des résultats intéressants, sur lesquels une véritable transition peut s'appuyer?

É. P. : Il y a certes des outils qui peuvent sembler intéressants. Du côté de SWITCH ou encore du gouvernement du Québec lui-même, dans sa stratégie de développement durable, on prône par exemple une transformation des politiques d'achat du gouvernement en fonction de critères qui semblent être des critères de transition, c'est-à-dire écologiques, sociaux et de proximité. Ces critères peuvent en effet encourager des innovations technologiques et l'émergence de producteurs nécessaires à la transition, dans une optique de modernisation écologique. Toutefois, le cœur du problème reste entier, soit la transformation des grandes organisations capitalistes, qui cherchent d'abord et avant tout la conquête de nouveaux marchés, avec un minimum d'entraves.

Tout ça pour dire que s'il y a des éléments d'une politique d'économie verte qui sont compatibles avec la transition, l'économie verte comme projet global en est plutôt un de détournement de la transition.

Le Québec est donc à la croisée des chemins : les politiques actuelles ne sont pas suffisantes. Pour revenir au cas d'Hydro-Québec, il faudrait pouvoir lui donner, d'une part, le mandat de planifier la transition et la diminution de la consommation énergétique et, d'autre part, celui de développer, avec des entreprises socialisées (soit publiques, municipales, ou coopératives), une mosaïque décentralisée de production d'énergie pensée dans une optique d'économie de proximité ne reposant pas nécessairement sur la logique du profit. Ce serait tout à fait envisageable, notamment avec le concours des MRC. Il ne s'agit pas d'exproprier demain matin toutes les entreprises capitalistes du Québec, loin de là ; il s'agit simplement d'envisager une véritable transition, en profondeur. Une telle avenue nous permettrait de sortir du modèle de développement énergivore actuel, tourné vers l'exportation, la conquête des marchés et l'entrepreneuriat. Le tout, en évitant de remettre à Enbridge et compagnie les clés de la transition, qui se fera sur un siècle s'il n'en tient qu'à ces entreprises. ●

ENTREVUE RÉALISÉE PAR EMILIANO ARPIN-SIMONETTI

1. Voir M.-O. Moisan-Plante, « Hydro-Québec : une mission détournée », *Relations*, n° 768, octobre-novembre 2013.

Adeline Lamarre,
Les couleurs du noir
(détail), 2011,
acrylique sur toile,
61 x 91,5 cm

L'auteure est chercheure en résidence au Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS) de l'UQAM

Le cas de Green Resources en Ouganda

MOLLY KANE

Au Nord comme au Sud, une part croissante des populations revendique la démocratisation de l'économie comme seul véritable moyen de favoriser une gestion des ressources qui valorise la vie dans son intégralité. Mais c'est au Sud, notamment dans les pays africains, que les effets pervers de ce qu'on appelle l'«économie verte» se font plus cruellement sentir. Cette économie est promue par une industrie du «développement» qui influence fortement les options politiques et économiques s'imposant dans ces pays.

Un cas en Ouganda – dévoilé en novembre 2014 dans un rapport du Oakland Institute intitulé *The Darker Side of Green: Plantation Forestry and Carbon Violence in Uganda* – l'illustre bien. Depuis les années 1990, dans le cadre des politiques néolibérales d'ajustement structurel imposées aux pays endettés de l'Afrique, l'Ouganda a ouvert grand la porte aux investisseurs étrangers en privatisant des terres. Ces privatisations, qui dépossessionnent des Ougandais ruraux de leurs territoires ancestraux, sont vues comme étant non seulement un outil de développement économique bénéfique au pays, mais aussi comme la clé de la durabilité environnementale et de la conservation des forêts.

Green Resources, une entreprise norvégienne, joue un rôle très important dans ce processus d'expansion territoriale et économique fait sous couvert d'«économie verte». Elle possède et gère actuellement 41 000 hectares de forêts au Mozambique, en Tanzanie et en Ouganda, auxquels s'ajoutent 300 000 hectares de terres réservées à des projets futurs. Elle travaille à l'atteinte d'objectifs multiples en matière de culture, de récolte et de vente de produits forestiers provenant de plantations gérées de façon dite «responsable». Elle prétend que ses activités contribuent à réduire les changements climatiques tout en étant bénéfiques aux collectivités et à l'environnement, mais qu'en est-il vraiment?

L'entreprise a négocié des ententes de location de terres avec le gouvernement ougandais. Ces ententes lui donnent un accès aux réserves forestières de Bukaleba (9165 hectares en 1996) et de Kachung (2669 hectares en 1999) – deux sites jugés «dégradés» et disponibles pour le reboisement, le boisement et la conservation. Dans le cas de Kachung, le projet de reboisement est reconnu

comme étant un mécanisme de développement propre, ce qui permet à Green Resources de vendre des crédits d'émission de gaz à effet de serre sur le marché du carbone suivant les mécanismes instaurés par le protocole de Kyoto.

Or, la logique de ces mécanismes du marché du carbone ne fait pas de distinction entre une forêt et une simple plantation d'arbres. Pourtant, pour les populations affectées, la forêt est évidemment beaucoup plus précieuse qu'une plantation utilisée comme simple «puits de carbone» ou comme source de bois pour l'exportation. L'expansion de Green Resources dans leur région a signifié, pour les villageois ougandais, la perte de leur accès vital à la terre pour l'élevage du bétail en pâturage ainsi que l'impossibilité de recueillir les ressources forestières dont ils ont besoin pour subsister.

Plusieurs villageois ont montré à l'équipe de recherche du Oakland Institute la pollution des terres et des cours d'eau causée par les produits agrochimiques utilisés dans les plantations forestières de la compagnie, qui entraîne des pertes sur le plan des récoltes et du bétail. De plus, plusieurs personnes expulsées ainsi que celles qui ont tenté de cultiver des terres désormais concédées à Green Resources rapportent avoir été victimes de violences physiques de la part de la police.

Certes, la dépossession du continent africain, notamment par l'extraction de ses ressources et l'exploitation de ses peuples afin de répondre aux besoins de croissance et de développement des pays industrialisés, n'est pas une réalité nouvelle. Mais ce qui rend l'accaparement des terres, la pollution de l'eau et la destruction des forêts de plus en plus abominables réside dans le fait que cette dépossession s'accélère *au nom* de la protection de l'environnement mondial. La production alimentaire et forestière, autrefois sous la responsabilité des populations qui habitaient ces lieux depuis des générations, est maintenant menacée par cette recolonisation opérée par de grandes entreprises qui cherchent essentiellement à pénétrer de nouveaux marchés et par le pillage effectué au nom de l'urgence de résoudre la crise environnementale et climatique globale – une crise dont ces populations africaines ne sont guère responsables. Pour reprendre les mots de Bernard Duterme, du Centre tri-continental (CETRI), qui dénonce à juste titre toute cette dérive et l'irresponsabilité cupide dont font preuve ceux qui la causent, faudrait-il donc marchander la planète pour la sauver?

Haro sur le libre-échange

Le libre-échange, régime moteur du capitalisme mondialisé, rend impossible la construction d'une véritable économie écologique. Deux textes témoignant des résistances passées à ce modèle peuvent nous inspirer encore aujourd'hui.

AURÉLIEN BERNIER

Le 22 avril 1970, la première « Journée de la Terre » est organisée aux États-Unis. Des milliers de collègues et d'universités y participent, les médias couvrent largement l'initiative et, dans tout le pays, les mobilisations réunissent plus de 20 millions de personnes. Cette date marque un tournant dans l'écologie politique. Après une telle démonstration sur le sol de la première économie mondiale, les gouvernements occidentaux ne peuvent plus fermer les yeux sur les dégâts provoqués par le productivisme effréné de l'après-guerre : épuisement des ressources, pollution massive de l'air, de l'eau et des sols, destruction de la biodiversité et changements climatiques. Mais cette prise de conscience, contrainte et forcée, a une contrepartie. Comprendant qu'il y a là un danger de voir leur projet de mondialisation menacé, les grands pouvoirs économiques se lancent dans une entreprise de récupération et de détournement de la question écologique.

GARANTIR LE LIBRE-ÉCHANGE

Cette contre-offensive débute dès le sommet international sur l'environnement, qui se tiendra en juin 1972 à Stockholm. Un projet à cet effet y est poussé, celui de l'Accord général sur les tarifs douaniers (GATT). Il s'agit de convaincre les États que les mesures de protection de l'environnement ne doivent en aucun cas s'opposer à la libre circulation des marchandises et des capitaux. On réussira à persuader les pays du Sud qu'ils tireront des bénéfices des préoccupations écologiques du Nord... en attirant sur leur territoire les industries les plus polluantes. La recommandation 103 de la déclaration finale du sommet demande que « tous les pays [...] acceptent de ne pas invoquer leur souci de protéger l'environnement comme prétexte pour appliquer une politique discriminatoire ou réduire l'accès à leur marché ». Les négociations environnementales sont ainsi neutralisées et livrées à la censure du libre-échange.

Quarante ans plus tard, ce principe reste scrupuleusement appliqué. En matière de politiques environnementales, le libre-échange est devenu le principal ennemi à affronter, plus de 2500 traités (de libre-échange ou d'investissement) imposant le cadre légal qui régit la plupart des activités économiques dans le monde. Grâce à eux, les

« paradis de pollution » se sont développés sur le modèle des paradis fiscaux, c'est-à-dire que des pays peu regardants, grâce à une absence de normes contraignantes qui devient un « avantage comparatif », attirent chez eux les productions dont les Occidentaux ne veulent plus. Puisque les produits qui y sont fabriqués circulent sans entraves, ils sont ensuite importés et consommés massivement dans les pays riches. Ces productions à bas coût polluent triplement : à cause de leurs conditions de production, à cause de leur transport sur des milliers de kilomètres et à cause de leur courte durée de vie, qui oblige à les renouveler sans cesse. Rien d'étonnant qu'une étude, publiée le 29 mars 2011 par l'Académie nationale des sciences des États-Unis, montre que pendant la période 1990-2008, les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités transférées dans les pays du Sud, par le biais des délocalisations industrielles, dépassent les réductions accomplies dans les pays du Nord.

Mais il y a pire encore. En organisant une concurrence internationale sans limite, le libre-échange empêche la mise en place de réglementations contraignantes dans les pays occidentaux. Pour ne pas être pénalisés sur les marchés mondiaux, les États cèdent aux demandes de leurs entreprises, qui réclament toujours moins de réglementations. En 2007, par exemple, ArcelorMittal estimait ne pas avoir obtenu assez de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du marché européen du carbone. Ses dirigeants ont brandi la menace de délocalisations – rendues possibles grâce à des traités de libre-échange – pour recevoir des droits de polluer supplémentaires. Sans surprise, les gouvernements français et belge ont rapidement cédé et accordé à la multinationale de nouveaux quotas. Pour finir, s'il reste encore des États dont les législations ne sont pas assez favorables aux investisseurs, des tribunaux d'arbitrage – chargés de traiter des litiges liés aux accords de

L'auteur a publié entre autres, aux éditions Mille et une nuits, *Comment la mondialisation a tué l'écologie* (2012) et *Le climat otage de la finance* (2008)

Adeline Lamarre, *Le cavalier et la tour jouent au fou* (diptyque), 2010, acrylique sur toile, 71 x 45,5 cm



l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou à d'autres traités – sont là pour les condamner. En cas de signature du Grand marché transatlantique, par exemple, il deviendra impossible aux pays européens de refuser les importations américaines de produits transgéniques.

LA CHARTE DE LA HAVANE

La relecture de l'histoire de l'écologie politique et des négociations internationales de l'après-guerre ne permet pas seulement de comprendre la situation présente; elle donne aussi des bases pour construire une alternative. Il faut savoir que de nombreux États se sont opposés au système libre-échangiste voulu par les États-Unis pour écouler leur surproduction et endiguer la progression du communisme. De 1945 à 1948, l'administration américaine a mené des négociations multilatérales pour imposer la libre circulation des capitaux et des marchandises à travers le projet d'une Organisation internationale du commerce (OIC). Ces négociations se sont toutefois heurtées à la volonté d'indépendance de plusieurs pays comme l'Uruguay, l'Argentine, l'Inde et la Chine. Ils influenceront le contenu de la charte de l'OIC, signée par 53 États en 1948 et plus connue sous le nom de Charte de la Havane. Celle-ci fait de l'équilibre de la balance des paiements un principe de base: les pays

doivent tendre vers une égalisation des importations et des exportations et peuvent y parvenir en instaurant des mesures protectionnistes. Il n'est pas question de supprimer les échanges commerciaux, mais de les réguler pour les équilibrer. Les pays du Sud y revendiquent également un droit à l'industrialisation et rejettent un schéma dans lequel ils continueraient à fournir les matières premières et les produits agricoles tandis que les pays riches se réserveraient les activités de transformation à haute valeur ajoutée. La logique qui sous-tend la Charte de la Havane n'est pas anticapitaliste, et encore moins antiproductiviste, mais elle s'appuie sur l'importance de la souveraineté alimentaire et industrielle comme condition de l'autonomie des États. Elle se situe à l'exact opposé de la logique du libre-échange, qui désarme au contraire les États et les peuples face aux multinationales. N'y trouvant plus leur compte, les États-Unis enterrent l'OIC et la ratification de la charte au début des années 1950 et se replient sur le GATT, ce qui conduira à la création de l'OMC.

LA DÉCLARATION DE COCOYOC

Un autre texte, de portée bien plus large (bien qu'émanant de personnalités et non d'États), sera lui aussi enterré au début des années 1970: la Déclaration de Cocoyoc¹. Du 8 au 12 octobre 1974, un colloque des Nations unies réunit à

Les apprentis sorciers à l'œuvre

ANDREA LEVY

L'auteure est historienne et journaliste

Il y a trois ans, un chalutier affrété a déversé 100 tonnes de sulfate de fer au large de la Colombie-Britannique dans l'espoir de provoquer une éclosion de phytoplancton marin, l'idée étant que le phytoplancton serve de puits de dioxyde de carbone. En effet, ces micro-organismes absorbent le carbone en l'utilisant pour la photosynthèse et en emportent une partie dans les profondeurs de l'océan lorsqu'ils meurent. Un petit village de pêche du peuple autochtone Haida a voté en faveur de cette expérience d'ensemencement océanique afin de profiter de la vente des crédits de carbone qu'elle rendrait possible, en plus de stimuler une augmentation de la population de saumons. Le projet mené par l'entrepreneur américain Russ George s'est déroulé sans permis, sans régulation ni surveillance, en violation du moratoire international sur les projets majeurs de fertilisation artificielle des océans, adopté en 2010 au sommet de la Convention sur la biodiversité, à Nagoya au Japon.

Les effets de la fertilisation de l'océan par le fer pour la séquestration de carbone sont loin d'être étayés par des démonstrations scientifiques et les résultats de cette ex-

périence délinquante demeurent inconnus pour l'instant. Cette technique figure néanmoins parmi les nouvelles technologies censées régler les problèmes liés au réchauffement planétaire, que l'on désigne sous le terme de «géo-ingénierie», qualifiée par certains de «plan B» pour le climat.

À gauche comme à droite, malgré les mises en garde du sociologue Jacques Ellul et du philosophe Ivan Illich, malgré les désastres écologiques, comme ceux du golfe du Mexique et de Fukushima, nous avons tendance à être séduits par la promesse de la technologie de nous délivrer de tous nos maux – ou au moins de nous dépanner en cas d'urgence. Depuis le rapport Meadows, en 1972, l'une des principales objections aux thèses portant sur les limites à la croissance est la conviction qu'on peut contrecarrer la dégradation environnementale et façonner des substituts pour les ressources qu'on épuise avant que les ravages de la croissance troublent la fête de la société de consommation capitaliste. Or, toutes les percées technologiques survenues depuis sa publication ne semblent avoir réussi qu'à repousser l'échéance.

Il existe trois approches principales en géo-ingénierie: la gestion du rayonnement solaire, la capture et la séquestration du carbone (telle la fertilisation océanique), et la modification du climat. Chaque catégorie comporte une panoplie de techniques existantes et émergentes, plus ou moins incompréhensibles pour le non-spécialiste.

Cocoyoc, au Mexique, des experts internationaux pour débattre de «l'utilisation des ressources, de l'environnement et des stratégies de développement». Il regroupe des intellectuels de plusieurs pays non alignés (Mexique, Tanzanie, Sri Lanka, entre autres), tous très critiques vis-à-vis de la domination des pays industrialisés, et des États-Unis en particulier. La déclaration finale du colloque est un réquisitoire contre l'ordre international capitaliste mis en place par les Occidentaux. Les auteurs notent que «les affamés, les sans-abri et les illettrés sont plus nombreux aujourd'hui que lorsque les Nations unies ont été créées» et dénoncent le fait que les rapports de force issus de «cinq siècles de contrôle colonial qui a massivement concentré le pouvoir économique entre les mains d'un petit groupe de nations» n'ont pas été modifiés. Pour changer la donne, ils refusent clairement le productivisme («nous rejetons l'idée de la croissance d'abord et d'une juste répartition des bénéfices ensuite») et défendent l'émancipation des peuples, l'éducation, l'autonomie et la coopération. Il ne s'agit pas simplement d'aménager le système capitaliste, mais d'en sortir: «L'autonomie au niveau national implique aussi un détachement temporaire du système économique actuel. Il est impossible de développer l'autonomie au travers de la participation pleine et entière à un système qui perpétue la

dépendance économique.» Accueillant ce texte comme un camouflet, les États-Unis le cloueront au pilori, avant que les crises économiques provoquées par les chocs pétroliers ne le fassent tomber dans l'oubli.

Face à l'illusion et aux dangers du capitalisme «vert», les mouvements autochtones et altermondialistes (au sens large), portant des revendications de justice sociale et environnementale, se mobilisent aujourd'hui autour de mots d'ordre comme «changeons de système, pas le climat». Dans ce combat, la Charte de la Havane et la Déclaration de Cocoyoc doivent nous inspirer, car elles montrent la voie à suivre entre souveraineté étatique et coopération entre pays. Car s'il est bien évident que le cadre national ne suffit pas à résoudre les problèmes mondiaux (la paix, les droits humains, l'écologie), un gouvernement courageux peut, encore aujourd'hui, changer radicalement de politique, comme le montrent les exemples du Venezuela, de la Bolivie, de l'Équateur et bientôt, il faut l'espérer, de la Grèce. ●

1. Son texte intégral est en ligne sur le site de l'auteur <abernier.vefblog.net>.

David Keith, natif de l'Alberta et professeur de physique appliquée à Harvard, est l'un des champions du développement d'un écran solaire pour la Terre comme méthode rapide et bon marché pour combattre l'impact des changements climatiques. Sa technique s'inspire de l'éruption volcanique du mont Pinatubo aux Philippines, en 1991, désastre naturel qui a eu un effet de refroidissement du climat à la suite de la dispersion d'acide sulfurique dans l'atmosphère. Keith propose ainsi de protéger la Terre des radiations solaires et de refroidir la planète en équipant des avions capables de pulvériser des particules d'acide sulfurique dans la haute atmosphère, réfléchissant ainsi une partie du rayonnement solaire dans l'espace. «Je suis certain que cela fonctionnera. Non qu'il n'y ait pas d'effets secondaires [la destruction partielle de la couche d'ozone, par exemple], mais je suis sûr que ça marchera¹», a affirmé le scientifique, qui, comme bon nombre de promoteurs du plan B, a un intérêt commercial dans le développement de cette technologie.

D'autres scientifiques n'en sont pas si sûrs. Une expérience de modélisation informatique a révélé les effets pervers probables de cette manœuvre sous forme de sécheresse dévastatrice exposant à la famine des milliards de personnes dans les pays du Sud.

Le groupe ETC, une organisation non gouvernementale canadienne qui suit l'évolution de la géo-ingénierie depuis deux décennies, demande son interdiction. Il reproche à

l'illustre Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sa récente ouverture, certes hésitante, à la production de bioénergie combinée à la capture et au stockage du carbone comme moyen de mitiger les impacts des émissions de gaz à effets de serre. Le groupe ETC travaille à documenter la multiplication des expériences de géo-ingénierie mises en œuvre sans réglementation et à faire connaître les périls encourus.

L'un des grands dangers de fonder des espoirs sur ce *deus ex machina* réside dans le fait que cela risque d'atténuer le sentiment d'urgence concernant la nécessaire réduction de notre dépendance aux carburants fossiles et la transition vers des sources d'énergie renouvelables – sans parler bien sûr du changement de système de production et de consommation qui nous a conduits au bord du précipice où nous nous retrouvons aujourd'hui.

Le philosophe australien de l'environnement Clive Hamilton, auteur, entre autres, du livre *Les Apprentis sorciers du climat* (Seuil, 2013), résume bien l'enjeu: «Le mode de pensée qui donne naissance à la géo-ingénierie est le même qui conçoit le monde comme un objet propice à la manipulation technologique².»

1. D. Keith, «Les idées surprenantes de David Keith sur le changement climatique», conférence TED [en ligne], <ted.com>.

2. C. Hamilton, «*The Philosophy of Geoengineering*», [en ligne], <clivehamilton.com/category/papers/> (traduction libre).

Le potentiel de l'écocialisme municipal

L'écocialisme municipal offre une piste stratégique intéressante pour sortir du capitalisme à l'origine de la crise écologique. Déjà, des initiatives en ce sens affluent dans certains pays d'Europe.

JONATHAN DURAND FOLCO

L'auteur est doctorant en philosophie politique à l'Université Laval

Si la crise écologique est constamment identifiée aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et à la surexploitation des ressources naturelles, ces phénomènes sont trop souvent expliqués par des facteurs apparemment inévitables comme l'augmentation de la population humaine, la modernisation ou le développement technique, donnant ainsi un air d'inéluctabilité au modèle dominant. Il suffirait alors de réformer l'économie capitaliste pour qu'elle puisse inclure des facteurs extra-économiques comme la société et l'environnement, comme le proposent les tenants d'un capitalisme « vert » et du « développement durable ». Si cette approche tente de pallier les effets immédiats de la crise écologique, elle n'en remet pas en question la cause ultime : l'extension illimitée de la rationalité économique à l'ensemble de la vie humaine et naturelle, contre laquelle doit s'organiser un nouveau projet politique ancré dans le territoire et alliant luttes sociales et écologiques.

Dans la première phase de développement du capitalisme, aux XIX^e et XX^e siècles, la contradiction entre les rapports de production (Capital) et les forces productives (Travail), largement analysée par Marx, a surtout donné lieu à des luttes au sein de la sphère du travail, mettant le mouvement ouvrier au cœur des luttes pour l'émancipation. Une deuxième contradiction, opposant le mode de production (Capital) et les conditions de production (Nature) a cependant provoqué, au cours du XX^e siècle, un déplacement du foyer des luttes vers les milieux de vie, le paradigme de la lutte des classes faisant place à celui de la dépossession et du pillage des biens communs naturels et immatériels.

Il ne s'agit pas ici de nier la persistance de l'exploitation, dont la réalité brutale se manifeste encore de nos jours; la deuxième contradiction n'annule pas la première, mais la renforce en amenant un changement qualitatif à la crise structurelle du capitalisme. La lutte des classes doit aujourd'hui être articulée à de nouvelles sphères sur lesquelles le capitalisme financiarisé et globalisé ne cesse d'empiéter : spéculation immobilière en milieu urbain et rural, privatisation des services publics, brevetage du vivant et biopiraterie, marchandisation de la nature par de nouveaux

produits financiers (dérivés climatiques, obligations catastrophes, marché du carbone), etc.¹

UNE PISTE STRATÉGIQUE

Comme la deuxième contradiction du capitalisme se manifeste directement sur les milieux de vie en menaçant les conditions d'existence des populations, la municipalité, palier local de gouvernement, apparaît comme un terrain privilégié pour les nouveaux mouvements citoyens, populaires, socialistes et écologistes souhaitant mettre en pratique des alternatives économiques, sociales et politiques. D'autant qu'il est tout à fait stratégique de proposer un projet politique ancré sur ce terrain de luttes. Le socialisme productiviste et autoritaire du XX^e siècle, qui remplaça la propriété privée et le marché par la propriété étatique et la planification centralisée, a systématiquement négligé l'importance des communautés locales, du territoire et de l'autogestion qui auraient pu permettre la relocalisation des décisions politiques et la démocratisation des activités économiques. Si le socialisme du XXI^e siècle doit nécessairement être écologique et démocratique, il ne saurait fonctionner et réaliser ses objectifs émancipateurs sans une importante décentralisation des pouvoirs, une planification démocratique ancrée dans les communautés de travail et de vie, et des mécanismes de coordination permettant de relier différentes municipalités et réseaux de production à plus large échelle.

Ainsi, le municipalisme libertaire de Murray Bookchin, le socialisme municipal de Paul Brousse, le « projet local » de l'école territorialiste, les initiatives des villes en transition, le mouvement pour la décroissance conviviale, les fiducies foncières communautaires en milieu rural et urbain, ou encore les expérimentations politiques dans les villes catalanes, nous montrent la voie. Il s'agit d'autant d'exemples de traditions oubliées, de trésors cachés, d'expériences furtives mais agissantes qui ouvrent la société actuelle à de nouveaux horizons d'émancipation, laissant entrevoir qu'une sortie du capitalisme est déjà en marche dans différents coins du globe.

Un exemple récent est celui du Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes qui a pris le pouvoir dans la ville de Grenoble lors des dernières élections municipales en France, en mai 2014. Sa plateforme très créative est inspirante : co-construction des projets avec les habitants, budget participatif, gestion coopérative décentralisée, diminution des indemnités des élus et non-cumul des mandats, gratuité des transports collectifs pour les jeunes et les personnes âgées, rénovation énergétique, renforcement des services publics de proximité, objectif de 100 % d'aliments bio et locaux dans la restauration collective

Il s'agit d'inventer de nouvelles formes institutionnelles susceptibles de préserver nos espaces de vie.



municipale, apaisement de la circulation et verdissement, financement massif des logements sociaux et des coopératives d'habitation, soutien aux commerces de proximité et à l'économie sociale et solidaire, expérimentation d'une monnaie locale, etc.²

Cette alliance rouge-verte et citoyenne au niveau municipal pourrait montrer la voie d'une transformation des institutions politiques et économiques à une échelle plus large. Il ne s'agit pas ici d'affirmer que l'action locale suffira à elle seule à amener les changements nécessaires pour construire une société libre, égalitaire, démocratique et écologique. Elle rend toutefois possible l'expérimentation d'alternatives qui pourraient constituer les piliers d'une société postcapitaliste. La lutte contre le système économique responsable de la crise écologique ne pourra se faire éternellement par une opposition entre les mouvements sociaux et un État asservi aux intérêts des élites économiques; il faut accélérer les changements en cours, multiplier les interstices et les initiatives citoyennes, appliquer des réformes transformatrices à l'échelle locale et espérer une éventuelle rupture démocratique lorsque la société sera mûre pour un changement institutionnel de grande ampleur.

Cette perspective stratégique s'inscrit dans le sillage du «possibilisme», courant politique développé par Paul Brousse (1844-1912), militant anarchiste puis adepte d'un socialisme réformiste s'opposant au marxisme révolutionnaire de Jules Guesde. Cette stratégie consiste à «abandonner le tout à la fois qui généralement aboutit au rien du tout, fractionner le but idéal en plusieurs étapes sérieuses, immédiatiser en quelque sorte quelques-unes de nos revendications pour les rendre enfin possibles». Selon Brousse, la question communale est «plus de la moitié de la question sociale» (*Le Prolétaire*, 19 novembre 1881), et c'est pourquoi il opte pour une décentralisation importante qui permettrait de transformer les services publics étatisés et bureaucratisés en biens communs de proximité contrôlés démocratiquement par les citoyens et articulés à une foule

d'activités et d'innovations sociales constituant des «institutions-modèles» d'une nouvelle société.

Un autre avantage du municipalisme réside dans sa capacité à répondre de manière créative à la crise de la démocratie représentative. Dans un contexte de corruption, de perte de confiance, de cynisme et de désintéressement des citoyens vis-à-vis de la chose publique, il semble téméraire pour la gauche de persister à vouloir conquérir le pouvoir d'État via un parti traditionnel sans mener d'abord une «guerre de position» au sein de la société civile. Pour reprendre la perspective de Gramsci, il s'agit de mener une «lutte idéologique» par l'élaboration d'un discours contre-hégémonique qui permettra de réaliser une «réforme intellectuelle et morale» capable de former une volonté collective. Loin de représenter un travail strictement culturel ou symbolique, cette «nouvelle culture» doit prendre racine dans une pratique démocratique vivante qui pourrait voir le jour à travers l'action citoyenne municipale.

Des formations politiques nouveau genre comme Podemos, en Espagne, ou Candidatura d'Unitat Popular et Guanyem Barcelona, en Catalogne, visent précisément à «récupérer» les institutions publiques pour les remettre entre les mains des citoyens. Il s'agit de lutter contre la corruption en «dé-professionnalisant» la politique, notamment par l'engagement des candidats à respecter un code d'éthique strict: «les élus municipaux devront être transparents sur l'intégralité de leurs revenus et rendre publics leurs agendas professionnels. Ils ne pourront pas travailler, dans les cinq ans suivant la fin de leur mandat, pour des secteurs du privé avec lesquels ils ont été en contact. La charte prévoit aussi de limiter la durée dans le temps du travail d'un élu (mais la période maximale de huit ans, fixée par certains, ne fait pas consensus) et veut aussi plafonner les salaires des élus³». Référendums, droit d'initiative populaire, révocabilité des élus, jurys citoyens, conseils de quartier avec pouvoir décisionnel, une foule de changements et de mécanismes de démocratie directe pourraient être expérimentés à l'échelle municipale avant d'être généralisés à l'ensemble du corps politique.

Somme toute, l'écossocialisme municipal, en tant que démocratisation radicale de la sphère économique et politique à l'échelle locale, pourrait représenter un premier pas important vers le dépassement de la catastrophe écologique capitaliste. Il s'agit d'inventer de nouvelles formes institutionnelles susceptibles de préserver nos espaces de vie contre les empiètements de l'abstraction marchande et de la rationalité technocratique, afin de construire un monde commun dans une perspective de justice sociale et environnementale. ●

1. Razmig Keucheyan, *La nature est un champ de bataille. Essai d'écologie politique*, La Découverte, Paris, 2014.

2. Voir <unevillepourtous.fr>.

3. Ludovic Lamant, «Espagne: l'alternative citoyenne Guanyem veut "dynamiter le système catalan"», *Mediapart*, 5 novembre 2014.

Adeline Lamarre,
Mortes pluies, 2007,
acrylique sur toile,
76 x 101,5 cm

Pour les biens communs

Entrevue avec Gaël Giraud

Gaël Giraud, jésuite français, est économiste. Préoccupé par l'emprise de la financiarisation sur l'économie, qui conduit à une impasse catastrophique tant sociale qu'écologique, il a publié entre autres *Illusion financière* (L'Atelier, 2013). Il a bien voulu s'entretenir avec nous sur une voie de sortie du capitalisme vert.

Relations : Pour rompre avec la privatisation de la nature à laquelle nous incite le capitalisme financier, vous préconisez de renouer politiquement avec la catégorie des biens communs. Qu'entendez-vous par là ?

Gaël Giraud : Le débat actuel sur la transition écologique est, en effet, prisonnier d'un cadre trop étroit qui ne distingue que deux grandes catégories de biens : d'un côté, les biens publics, propres à la sphère étatique et, de l'autre, les biens privés, propres à la sphère marchande. Or, depuis l'économiste hongrois Karl Polanyi (1886-1964) et, plus récemment, grâce aux travaux de l'économiste américaine Elinor Ostrom (1933-2012), on peut concevoir une autre catégorie : les biens communs. Elle nous intéresse parce qu'elle pourrait parfaitement se rapporter à la nature (la biodiversité, les ressources énergétiques, le climat, l'eau, les forêts, la terre, etc.) et nous permettre de développer une nouvelle relation à celle-ci qui exclurait sa privatisation.

À la différence des *biens publics*, comme les services publics – qui sont universels (destinés à tous) et dont l'usage n'est pas exclusif (s'en servir ne prive pas d'autres de leur usage) – et des *biens privés* – lesquels, inversement, ne sont pas universels et dont l'usage est exclusif –, les *biens communs* se caractérisent par le fait que leur accès est universel (comme un bien public) mais leur usage *peut devenir* exclusif (comme un bien privé). Prenons l'exemple typique qu'en donne Ostrom : l'étang aux abords duquel vit une population dont la vie dépend de la pêche est pour celle-ci une ressource vitale. Or, arrive un braconnier. Son action déréglée en vient à épuiser la faune aquatique. Ainsi, l'usage que quelqu'un fait d'une ressource peut en menacer l'accès à d'autres pour qui elle est vitale. Dit autrement, un bien commun est un bien à destination universelle mais fragile. Fragile au sens où si on ne met pas des règles d'accès à ces biens, un «braconnier» peut en priver tout le monde, comme le font les multinationales sans scrupules qui utili-

sent les failles du droit national et international pour dévaster la terre et les océans.

Les biens communs ont donc un rapport direct avec la question écologique. Ils impliquent la responsabilité politique (collective) et éthique (individuelle) d'en prendre soin parce qu'ils sont à la fois vitaux et fragiles. L'étang dont il est question dans l'exemple donné par Ostrom peut très bien représenter nos océans. La pêche industrielle en eaux profondes est en effet en train de briser de manière dramatique la chaîne alimentaire de la faune marine, qui risque ainsi de disparaître si rien n'est fait à plus ou moins court terme. C'est sans parler de l'acidification et du réchauffement des océans. On pourrait aussi prendre l'exemple des abeilles, essentielles à la pollinisation, dont l'existence est menacée par toutes sortes de facteurs environnementaux.

Les tenants de la privatisation des ressources naturelles ne s'en inquiètent pas. La disparition des poissons, selon eux, pourra être palliée par la pisciculture privée à grande échelle et la disparition des abeilles, par la pollinisation mécanique. Loin d'être dramatique, cette situation serait une occasion d'affaire, elle ferait augmenter le PIB et ajouterait une valeur monétaire à des activités qui n'en avaient pas. Mais voulons-nous vraiment vivre dans un monde où il n'y a plus de poissons dans les mers et où les abeilles auront disparu, parce qu'on aura préféré privatiser ces services de la nature ?

À ceux qui refusent cette utopie capitaliste de la privatisation tous azimuts, l'institution de biens communs pourrait être un outil politique fondamental pour préserver la destination universelle des ressources naturelles, étant donné qu'un accès privatisé à ces biens peut conduire à en priver tout le monde.

Il ne faut pas se leurrer : le rêve d'un monde entièrement privatisé, tel qu'il est véhiculé par le capitalisme financier – l'utopie d'une « société de propriétaires » – nous conduit directement à une société où des ouvriers exploités auront remplacé les services rendus par la nature. Pensez-vous vraiment, par exemple, que la pollinisation mécanique puisse suffire à la tâche sur toute la planète ? Ce seront des cohortes de pauvres qui feront ce travail pour les riches. Les élites occidentales cachent de moins en moins leur tentation de renouer avec l'exploitation. Les professeurs des grandes écoles d'administration et d'économie le disent ouvertement à leurs élèves : nous traverserons la crise écologique sur le dos des pauvres. La crise écologique peut très bien être un facteur qui réintroduise l'exploitation économique comme celle des ouvriers en Europe à la fin du XIX^e siècle.

Les biens communs ont un rapport direct avec la question écologique. Ils impliquent la responsabilité politique (collective) et éthique (individuelle) d'en prendre soin.



Rel. : Considérer comme des biens communs tout ce qui, dans la nature, est essentiel à la vie, quels changements politiques cela impliquerait-il?

G. G. : Laissez-moi préciser d'abord que toute assignation d'un bien quel qu'il soit à telle ou telle catégorie relève d'une décision politique. Il ne s'agit pas d'essentialiser tel ou tel bien. En France, par exemple, l'éducation primaire était considérée comme un bien privé jusqu'au XIX^e siècle. Son universalité et sa gratuité, en tant que bien public, ont été consacrées par une décision politique sous la Troisième République.

Ce qui est en jeu dans l'institution politique de biens communs, c'est la protection des bases fondamentales d'une société contre la tentation de les privatiser ou de se comporter à leur égard comme si elles étaient des biens privés. Cela implique donc des normes et des règles collectivement fixées, tant au niveau national qu'international, et des institutions pour les faire respecter. Le terrain est complètement en friche en ce qui concerne la question écologique. Tout est à faire.

Les travaux d'Elinor Ostrom et de ses collègues économistes peuvent être d'une grande utilité pour une transition écologique sur la base de biens communs. Au moyen

d'exemples, comme la gestion de pâturages communaux et de systèmes d'irrigation, ils nous montrent que les communautés humaines sont tout à fait capables de mettre au point des règles collectives d'utilisation et de surveillance efficaces et pérennes. Dans la quasi-totalité des situations où la logique des biens communs prend sens, on remarque que la réciprocité est un élément central qui permet de surpasser en efficacité la poursuite de l'intérêt égoïste de chacun.

C'est ce rapport de réciprocité qu'il faut valoriser et mettre en œuvre institutionnellement. Tout le monde a intérêt à sortir de l'égoïsme de l'*homo œconomicus*, souvent présenté comme un fait de nature, et à s'ouvrir à une autre conception de l'être humain fondée sur la coopération et la réciprocité. Car quoi qu'elles pensent, les élites du Nord ne sont pas à l'abri de la dévastation environnementale; elles ne traverseront pas intactes la crise écologique sur le dos des plus pauvres, comme certains le fantasment.

Deux règles éthiques peuvent servir d'inspiration à l'élaboration de normes et d'un système de règles qui pourraient régir des pratiques collectives concernant les biens communs: l'impératif catégorique de Kant – «Agis uniquement d'après une maxime telle que tu puisses

Adeline Lamarre,
La quête, 2011,
acrylique sur toile,
76 x 101,5 cm

vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle – et la règle d'or évangélique – « Tout ce que vous voudriez que les autres fassent pour vous, faites-le pour eux » (Matthieu 7, 12). Nous devons arriver à les traduire politiquement en règles collectives de gestion et d'utilisation. Il en va de l'avenir de l'humanité.

L'urgence de la transition écologique nous rappelle l'importance de reprendre en main la sphère politique, qui ne doit pas être laissée aux seuls financiers. Beaucoup de jeunes voient dans la transition écologique la mission historique qu'il leur revient d'assumer, car d'elle dépend la transmission aux prochaines générations d'une planète humainement habitable. Une grande responsabilité politique nous incombe : réussir ce qu'aucune civilisation n'a fait jusqu'à maintenant, à savoir abandonner certains types d'énergies extrêmement productives (gaz, charbon, pétrole) parce qu'elles sont en train de détruire la planète. Pour mener à bien cette transition écologique, ce change-

ment radical de société, la grille politique du bien commun est un élément fondamental.

Il nous faudra certainement changer nos comportements, nos manières de vivre et nous tourner vers ce que Pierre Rahbi appelle la « sobriété heureuse », qui est en quelque sorte le versant social et même spirituel de la transition écologique : apprendre à agir comme des usagers coopératifs des ressources de la nature et non comme des propriétaires. C'est un changement de mentalité très important. Inutile de dire que cela n'a rien à voir avec les politiques d'austérité budgétaire actuellement appliquées en Occident, qui sont un véritable non-sens macro-économique et font preuve d'une incompréhension totale de ce qu'est la déflation. Elles ne font que creuser l'écart entre les riches et les pauvres. La réalisation d'une véritable transition écologique passe au contraire par une redistribution équitable des richesses. ●

Il faut apprendre à agir comme des usagers coopératifs des ressources de la nature et non comme des propriétaires.

ENTREVUE RÉALISÉE PAR JEAN-CLAUDE RAVET

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

LIVRES

- ATTAC, *La nature n'a pas de prix. Les méprises de l'économie verte*, Paris, Les liens qui libèrent, 2012.
- BIEHL, Janet, *Le municipalisme libertaire. La politique de l'écologie sociale*, Montréal, Écosociété, 2013.
- BOOKCHIN, Murray, *Une société à refaire. Vers une écologie de la liberté*, Montréal, Écosociété, 2011.
- DARDOT, Pierre et LAVAL, Christian, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014.
- LEWIS, Michael et CONATY, Pat, *Impératif transition*, Montréal, Écosociété, 2015.
- LÖWY, Michael, *Écosocialisme. L'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*, Paris, Mille et une nuits, 2011.
- MAGNAGHI, Alberto, *Le projet local*, Mardaga, Sprimont, 2003.
- OWEN, David, *Vert paradoxe. Le piège des solutions écoénergétiques*, Montréal, Écosociété, 2013.
- SHIVA, Vandana, *La vie n'est pas une marchandise*, Montréal, Écosociété, 2004.

TANURO, Daniel, *L'impossible capitalisme vert*, Paris, La Découverte, 2012.

ARTICLES ET REVUES

- Alternatives Sud*, dossier « Économie verte. Marchandiser la planète pour la sauver? », CETRI/Syllepse, vol. XX – 2013/1.
- COMBES, Maxime, « Réflexions sur le "capitalisme vert" », *Mouvements*, 2010/3, n° 63.
- GIRAUD, Gaël, « Le capitalisme financiarisé et transition écologique. De la "société de propriétaires" vers une "société des communs"? », *Gregorianum*, Gregorian Biblical Press, 2013, vol. 94, n° 4.
- Notre planète en péril : l'urgence d'agir*, Actes du congrès de l'entraide missionnaire, 2013.
- Nouveaux Cahiers du socialisme*, « Écosocialisme ou barbarie », n° 6, automne 2011.
- Relations*, articles : F. L'Italien, « Maîtriser notre énergie, l'enjeu du XXI^e siècle », n° 776, février 2015 ; G. St-Marie et J. Bédard, « L'éolien au Québec : qu'est-ce qui ne tourne pas rond? », n° 764, mai 2013 ; D. Bernier, « Vers la privatisation d'un bien commun? », n° 757, juin 2012 ; L. M. Andrade, « L'étincelle écosocialiste », n° 754,

février 2012. Dossiers : « Cap sur la décroissance », n° 766, juin 2013 ; « Les racines d'un Québec vert », n° 749, juin 2011 ; « Des voies pour réinventer l'économie », n° 741, juin 2010 ; « La Terre aux abois », n° 721, décembre 2007 et « L'urgence écologique », n° 699, mars 2005.

FILMS ET MULTIMÉDIA

- La ruée vers le carbone* d'Amy Miller, Canada, 2012.
- Nature, le nouvel eldorado de la finance* de Sandrine Feydel et Denis Delestrac, France, 2014.
- Du développement durable à l'économie verte, quels enjeux?*, Alter-Échos, 2012 [en ligne] : <vimeo.com/42714962>.

SITES WEB

- <atquebec.org> : AmiEs de la Terre de Québec
- <ecosocialisme.ca> : Réseau écosocialiste du Québec
- <ekopolitica.blogspot.ca> : blogue de Jonathan Durand Folco
- <plusvertquevert.wordpress.com> : blogue sur l'écoblanchiment

JOURNÉE D'ÉTUDE



ÉCONOMIE VERTE: PIÈGES ET ALTERNATIVES

**LE SAMEDI 18 AVRIL 2015
À MONTRÉAL**

Avec des conférences de :

- **Dominique Bernier** de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), qui présentera le concept de l'économie verte
- **Roger Rashi** d'Alternatives, qui parlera des voies alternatives à cette économie à travers le monde

Des extraits du film *La ruée vers le carbone* d'Amy Miller

Des ateliers pour explorer des alternatives pour le Québec :

- La nécessité de sortir du libre-échange avec **Claude Vaillancourt**
- Une agriculture et une ruralité écologiques avec **François L'Italien**
- La transition énergétique avec **Normand Mousseau**
- Des villes québécoises écologiques avec **Jonathan Durand Folco**
- La solidarité internationale et l'environnement avec **Éric Chaurette**

Et le lancement du dossier de la revue *Relations* « Halte au capitalisme vert »



Face à des crises multiples (climatique, environnementale, économique), l'économie verte est présentée comme une bouée de sauvetage, un moteur de croissance alliant innovations technologiques et instruments financiers. Si certaines des visées de cette économie sont intéressantes, plusieurs autres posent problème. En transformant la nature en service et en capital, on la soumet à la logique du marché et du profit, au détriment du bien commun et sans vraiment résoudre les grands défis environnementaux actuels.

À la Maison Bellarmin, de 9 h à 16 h

25, rue Jarry Ouest, Montréal (Métro Jarry ou De Castelnau)

Coût (repas du midi inclus) : 25 \$ ou 10 \$ pour étudiants et personnes à faible revenu

Inscription avant le 10 avril

Programme, formulaire d'inscription et paiement en ligne :
www.cjf.qc.ca/ap/

Renseignements : Agustí Nicolau : 514-387-2541, poste 241 ou anicolau@cjf.qc.ca



Comme des enfants malades

TEXTE : PAUL CHAMBERLAND

ILLUSTRATION : CHRISTINE PALMIERI

Chaque jour souveraine, la joie fuse en cris d'enfants. L'irruption du neuf recommence le monde. Mais ce qui vient va la broyer comme un bouton de rose entre des doigts glacés.

L'assise du monde a été ébranlée.

La Terre sous nos pieds a cessé d'être familière.

De plus en plus rapprochées, et chaque fois plus brutales, les secousses. En nous alerté, l'animal sent peu à peu l'envahir une suée d'épouvante.

Nous sommes comme des enfants malades. Nous ne savons pas ce qui nous arrive. Allons-nous nous accabler de ne pouvoir trouver le remède?

En nous, hors de nous, le monde est une plainte ininterrompue. La lèpre se répand de partout. Nous ne reconnaissons pas dans la Terre dévastée notre propre visage.

Nous ne travestissons pas le difforme. Les mains plongées dans le cloaque de merde et de sang, nous discernons la forme à dégager – la nue figure humaine qui supplie.

Nous apprenons à regarder en face notre laideur naturelle.

C'est nous, ça, ce polichinelle édenté, vagissant, qui se croit fort de bâtir des empires alors qu'il s'épuise à colmater les brèches par où n'a jamais cessé de l'assaillir la vorace fureur d'un nouveau-né.

La plaie natale ne s'est jamais refermée. Et nous ne faisons tous, tant que nous sommes, que nous débattre pour nous arracher à l'emprise d'une incoercible détresse, oubliant qu'elle nous soude dans un même appel à l'aide.

D'eux-mêmes les mots d'une hymne nous viennent à la bouche. Ils nous apprennent, enfin, qui nous sommes : un chant brisé.

Nous apprenons qui nous sommes à nous entendre nous appeler de partout. Mais «À l'aide!» reste bien souvent pris en travers de la gorge.

Il nous aura fallu, pour en arracher l'aveu au plus retranché de l'intime, supporter là longtemps notre obtuse détresse de bête.



Les spectres, 2012, extrait d'une Installation vidéo

La Terre est bonne. Nous le savons, nous l'avons oublié. Elle supporte les coups que lui infligent ses enfants égarés. Elle supporte.

Il lui arrive de sourire éplorée en quelques-uns.

Nul ne sait trop d'où viennent ces soudaines embellies. Les plaies sont rafraîchies. Un fleuve de lumière attendrit nos regards. Et nous nous étonnons d'en être devenus les passeurs éblouis.

Chaque jour souveraine, la joie fuse en cris d'enfants.



Les Roms migrants en France

Loin de profiter de la générosité de la France, les Roms migrants en sont plutôt exclus. Bien que de nationalité européenne pour la plupart, ils y sont des citoyens de seconde zone dont les droits sont bafoués.

RAPHAËLLE CORBEIL

L'auteure est journaliste indépendante et candidate à la maîtrise en sociologie à l'Université de Montréal

Ces dernières années, les préjugés entourant la population rom ont alimenté l'espace politico-médiatique français. Les Roms arriveraient au pays par vagues massives chaque année pour profiter du système de sécurité sociale, laissant croire à une véritable invasion. Délinquants, voleurs, mendiants agressifs et malpropres, ils auraient une culture fondamentalement « en confrontation » avec les populations locales et auraient donc « vocation à retourner » chez eux, selon les paroles du premier ministre actuel, Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur, sur les ondes de France Inter, le 24 septembre 2013. Un certain discours officiel suppose ainsi l'existence de modes de vie culturels (voire ethniques) incompatibles avec la nation française.

Les étiquettes qui collent à la peau des Roms servent souvent de justification aux politiques sévères menées à leur endroit. Déjà, en 2010, le gouvernement Sarkozy suscitait la controverse au sein de l'Union européenne (UE) à cause de sa campagne de répression de tous les campements en situation irrégulière et de son programme « d'éloignement » des Roms de nationalité étrangère. Durant la campagne électorale de 2012, le candidat François Hollande semblait plus conciliant lorsque questionné à ce sujet par le Collectif Romeurope : « On ne peut pas continuer à accepter que des familles soient chassées d'un endroit sans offrir de solution. Cela les conduit à s'installer ailleurs, dans des conditions qui ne sont pas meilleures. » Malgré l'élaboration d'une circulaire allant en ce sens, les évacuations de

Roms n'ont pourtant pas cessé sous sa présidence. Pire, la police procède aujourd'hui à davantage d'évacuations forcées qu'à l'époque du président Sarkozy : plus de 20 000 Roms auraient subi une évacuation en 2013, comparativement à 10 469 en 2012, 8 572 en 2011, et 3 034 en 2010, d'après la Ligue française des droits de l'Homme et le European Roma Rights Centre. Mais qui sont ces Roms qui attisent autant les passions et comment vivent-ils en France ?

ROMS EN EUROPE : UNE EXCLUSION ANCESTRALE

Le peuple rom a longtemps constitué une sous-classe de la population de l'Europe de l'Est. Originaire de l'Inde et installé en Europe centrale et orientale depuis plusieurs siècles, il a commencé à émigrer en Europe occidentale au XVII^e, puis plus intensément au XX^e siècle, à la faveur de la chute des régimes communistes – les Roms de Roumanie et de Bulgarie fuyant diverses persécutions et discriminations, ceux de l'ex-Yougoslavie fuyant les guerres et les nettoyages ethniques. Les Roms sont aujourd'hui entre 10 et 12 millions en Europe, soit la plus grande minorité du continent. Bien qu'ils soient européens depuis des centaines d'années, plusieurs sont encore victimes de racisme, de discrimination et d'exclusion sociale, vivant dans une extrême pauvreté, sans véritable accès aux soins de santé ni à un logement décent.

La France ne fait pas exception à la règle. La population des Roms migrants qui vivent en France – roumains ou bulgares pour la plupart et, dans une moindre mesure, provenant des divers pays des Balkans – est aujourd'hui

d'hui évaluée à 17 000 personnes (sur 65 millions d'habitants), un nombre assez dérisoire, donc, et resté stable au cours des dix dernières années, contrairement aux idées alarmistes nourries par certains médias.

Il importe par ailleurs de distinguer les Roms migrants de ceux qu'on appelle les « gens du voyage ». La plupart du temps de nationalité française, ces derniers choisissent de se loger dans un habitat mobile et un règlement oblige les communes à mettre à leur disposition des aires d'accueil. Les Roms migrants forment quant à eux un groupe ethnicisé, voire racisé¹ ; ils ne sont généralement plus nomades par choix et n'ont pas d'habitat mobile ; il s'agit plutôt de migrants européens à la recherche de meilleures conditions de vie.

DES DROITS SOCIAUX LIMITÉS

En France, tout étranger ayant la nationalité de l'un des pays membres de l'UE est défini comme « ressortissant communautaire » et devrait bénéficier à ce titre de l'égalité des droits en matière de protection sociale. Cependant, l'entrée dans l'UE de huit pays d'Europe centrale et orientale, la Bulgarie et la Roumanie notamment, fait en sorte que les conditions se sont durcies, afin d'éviter des migrations supposément motivées par l'attrait qu'exerce cette protection. Des rapports du Groupe d'information et de soutien des immigrés démontrent en effet que certains droits sociaux auparavant accordés ont commencé à être conditionnels à l'obtention de titres de séjour, voire à être refusés d'emblée.

Sous le régime transitoire qui a pris fin le 1^{er} janvier 2014, les Roms de Roumanie et de Bulgarie avaient, en principe, le droit de résider en France pendant trois mois. Au-delà, ils devaient se munir d'un titre de séjour et prouver qu'ils ne représentaient pas une « charge déraisonnable pour le





FAIRE PARTIR LES ROMS

Selon le sociologue Éric Fassin, la volonté du gouvernement est de « rendre la vie des Roms invivable », afin de les faire partir. « Comme la plupart a la nationalité européenne, on ne peut les expulser du pays comme on le fait avec les Africains par exemple. Alors on les prive de tous leurs droits, afin qu'ils partent d'eux-mêmes », explique-t-il.

Plusieurs soulignent le rôle déterminant que joue la couverture sensationnaliste de certains médias dans l'augmentation

des sentiments anti-Roms, ce qui finit par influencer l'action gouvernementale. On peut supposer que l'actuel gouvernement socialiste, en quête de pouvoir et inquiet de la montée de l'extrême droite, désire plus que jamais montrer à la population qu'il adopte la ligne dure envers ces « étrangers » qui « profiteraient » de la générosité de la France. Or, force est de constater que non seulement les Roms n'en profitent pas, mais ils en sont exclus. En outre, les politiques d'expulsions et de démantèlements renforcent la précarité, brisent les parcours de scolarisation et de soins, tout en éloignant de plus en plus les personnes des organismes communautaires qui bricolent, avec les moyens du bord, des façons d'alléger la misère de cette population. Tant que le gouvernement poursuivra dans cette voie, les Roms seront contraints d'être des citoyens de seconde zone. ●

système d'assistance sociale français». Cette notion, comme le souligne la sociologue Alexandra Nacu, « rendait les Roms passibles d'une amende et de l'expulsion lors d'un contrôle policier² ». De plus, leur droit au travail était limité à des professions qui connaissent une pénurie de main-d'œuvre. Ces restrictions ont été levées depuis, mais leur faible scolarisation, leur situation sanitaire et le fait d'avoir été exclus du travail pendant des années continuent de constituer des obstacles majeurs à leur intégration au marché de l'emploi.

Par ailleurs, comme les Roms migrants ont quitté une situation de grande pauvreté dans leur pays d'origine, ils n'ont pas les moyens de payer un loyer. Les listes d'attente pour un logement social étant très longues, ils s'installent donc sur des terrains abandonnés en périphérie des grandes villes, sans autorisation légale. Leurs habitats de fortune se résument à des caravanes décrépies ou des cabanes en matériaux recyclés, perméables au froid et aux intempéries, sans eau courante, ni électricité, ni collecte des ordures. Les campements étant fréquemment démantelés par la police, les habitants doivent se déplacer de

site en site, à la recherche d'un nouvel endroit.

L'état de santé des personnes habitant ces bidonvilles est préoccupant. Les familles sont nombreuses, les femmes enceintes et les nourrissons présentent des carences de toutes sortes. Les risques d'épidémies de rougeole et de tuberculose sont toujours présents. Les Roms pouvant difficilement bénéficier de l'assurance maladie ou de l'aide médicale d'État, leur santé dépend de la générosité d'organisations non gouvernementales comme Médecins du Monde. Mais même ce soutien, notamment des campagnes de vaccination, en raison des déplacements forcés, risque d'être interrompu à tout moment.

La scolarisation des enfants présente aussi des défis. Il va sans dire qu'une grande partie de cette population n'a jamais été scolarisée et présente un taux d'analphabétisme élevé. Selon un rapport officiel du gouvernement, sur les 2000 enfants roms en âge d'être scolarisés en France, un tiers seulement l'est, et de façon très instable. Cette population étant en situation illégale, les parents craignent souvent que l'inscription des enfants à l'école ne leur attire des ennuis.

Roms de Champs-sur-Marne en région parisienne, à 17 km de Disneyland Paris. Photo : © Hubert Marot

1. Lire à ce sujet Véronique De Rudder, Christian Poirer et François Vourc'h, *L'inégalité raciste: l'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, PUF, 2000.

2. A. Nacu, « Les Roms migrants en région parisienne: les dispositifs d'une marginalisation », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 26, n°1, 2010, p. 145.

PROCHAIN NUMÉRO

Le numéro de mai-juin de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies le 15 mai. Pensez à le réserver. Il comprendra notamment un dossier sur :

la francophonie dans les Amériques

Dans les Amériques, la francophonie est un archipel de peuples aux histoires contrastées, entretenant des rapports complexes et souvent troubles avec la langue française. Si au Québec, en Acadie et au Canada, cette langue a un caractère identitaire fondamental, pour les Haïtiens, les Antillais et les Autochtones, elle est d'abord la langue du colonisateur. Ce faisant, peut-on envisager, à l'échelle des Amériques, une francophonie qui soit autre chose que le prolongement du schème colonial et impérialiste? Une francophonie d'en bas, fondée sur les échanges et métissages entre les peuples est-elle possible?

À lire aussi dans ce numéro :

- un débat sur l'alimentation;
- un texte soulignant le 40^e anniversaire de la Charte québécoise des droits et libertés;
- un regard sur le nouveau leadership autochtone;
- une analyse de la situation au Burkina Faso;
- les œuvres de notre artiste invitée, Virginia Pésémapéo Bordeleau.



Virginia Pésémapéo Bordeleau
Oiseau-mouche, 2011, acrylique sur toile, 102 x 76 cm

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution. Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Web : <www.revuerelations.qc.ca>.



La liberté d'expression n'a de valeur
que si l'on a une opinion.

L'école, c'est pour apprendre à penser.

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —



La trace des femmes dans l'histoire du Maroc

Des figures de dirigeantes, de résistantes et de rebelles qui ont marqué le Maroc tout au long de son histoire rappellent la lutte constante des femmes pour sortir du cadre restreint dans lequel une culture patriarcale veut les confiner.

OSIRE GLACIER

Les débats sociaux et politiques portant sur les femmes musulmanes tendent à se polariser autour de quelques paramètres limités, à savoir laïcité *vs* discours religieux, «pour l'Islam» *vs* «contre l'Islam», «pour le Coran» *vs* «contre le Coran». Or, ces pôles sont réducteurs. Soit ils occultent la diversité des femmes musulmanes et les voix progressistes parmi celles-ci, soit ils tendent à considérer le féminisme et, par extension, toute forme de résistance au patriarcat, comme des réalités exogènes aux sociétés du monde musulman. Pourtant, l'examen des sources historiques arabes révèle l'existence de nombreuses femmes qui ont résisté, à toutes les époques, aux structures patriarcales de leur temps. En menant une recherche historique appliquée au Maroc, que j'ai publiée sous le titre *Femmes politiques d'hier à aujourd'hui. La résistance et le pouvoir au féminin* (Tarik éditions, Casablanca, 2013), j'ai voulu redonner une visibilité à ces femmes oubliées ou méconnues, tantôt reines, vizirs, régentes, médiatrices, tantôt guerrières, meneuses de luttes paysannes, résistantes anticolonialistes, poètes, féministes, syndicalistes, incluant les jeunes engagées du «printemps marocain», toutes actrices de changement social et politique.

Sans que la liste soit exhaustive¹, les quelques figures marquantes présentées ici veillent seulement à rappeler toute la riche diversité des femmes qui ont lutté et luttent encore aujourd'hui pour une société marocaine plus inclusive.

RÉSISTANCE PRÉMODERNE AU PATRIARCAT

L'ordre patriarcal régissait les relations sociales et politiques dans le monde méditerranéen prémoderne. Les textes historiques montrent que les femmes y étaient inféodées aux hommes, comme les enfants l'étaient au père ou à un tuteur masculin. Les seuls rôles que cet ordre reconnaissait aux femmes étaient ceux de mère, d'épouse et de fille.

Malgré cette organisation sociale restrictive, les femmes ont réussi à investir la sphère publique, y compris la scène politique, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Elles ont été des reines telles que Tin Hinan, reine des Touaregs, ce peuple du désert où celle-ci a fondé son royaume entre 439 et 533; ou encore Zaynab al-Nafzawiyya, reine de l'empire almoravide (1055-1147), l'un des plus grands empires de l'histoire du Maghreb, puisqu'il s'étendait du Sénégal jusqu'en Espagne, et de l'Atlantique jusqu'au-delà d'Alger.

Par ailleurs, durant la première moitié du XIV^e siècle, on a aussi vu des femmes *caïdas* (leaders des tribus). Chamsi az-Ziawawiya, par exemple, régnait sur les Bani Yznaten, à Ziawawa, dans le Rif actuel. Elle ne s'était pas soumise au sultan, préservant ainsi l'autonomie de sa tribu. De plus, étant donné les luttes fréquentes entre tribus voisines au sujet des frontières et des pâturages, elle a eu à faire ses preuves en tant que guerrière au cours de son règne. À la même époque, d'autres comme Lalla Aziza Seksawiya ont

plutôt agi comme médiatrices. D'abord reconnue en tant que *saliha*, c'est-à-dire une «sainte», ou mieux, une «amie de Dieu», c'est en tant que telle qu'elle est intervenue plus tard dans la sphère politique de son temps. Elle remplissait, d'une part, une fonction de médiation et de réconciliation entre les groupes importants de sa région et, d'autre part, elle pacifiait les relations entre son village,

Seksawa, et le gouvernement central. Aujourd'hui, soit six siècles plus tard, le tombeau de Lalla Aziza est encore un lieu de pèlerinage, de prières et de recueillement.

D'autres femmes ont été dirigeantes, comme Sayyida al-Horra (1493-1562), qui a gouverné Tétouan et le nord-ouest du Maroc pendant plus de 30 ans. Non seulement a-t-elle fait avorter les ambitions expansionnistes des puissances européennes émergentes, mais elle a aussi fait de ces deux régions un territoire qui leur inspirait autant la crainte que le respect. Il faut dire qu'elle était également la chef de la piraterie du nord-ouest de la Méditerranée qui, en capturant les flottilles des Portugais et des Espagnols, contraignait leurs visées expansionnistes.

Les femmes ont aussi été des ambassadrices, notamment Sahaba er-Rahmania au XVI^e siècle, qui a joué ce rôle auprès de l'empire ottoman, l'une des grandes puissances du monde à cette époque. Son intervention a permis à son fils de prendre les rênes du pouvoir au Maroc, mais elle a accompli plus que cela, puisque la dynastie sadienne fondée par ce dernier a fait du Maroc l'une des nations les plus prospères de son temps.

L'auteure est professeure en histoire, science politique et études internationales à l'Université Bishop's

Les Marocaines tendent à avoir des préoccupations communes, notamment l'avènement de la démocratie et l'amélioration des conditions des femmes. Elles ont toutefois des voix et des démarches plurielles.



Reza Navabi, *Souvenirs sculptés*, 1991, huile sur toile, 60 x 60 cm

D'autres femmes au Maroc ont été vizir (ministre) *de facto*, comme Khnata bent Bakkar (1662?-1742), qui était conseillère de son conjoint, le sultan Moulay Ismaïl, pendant un demi-siècle. Après le décès de ce dernier, et compte tenu de l'accession de son fils en bas âge au trône, elle a dirigé le Maroc pendant 16 ans en tant que régente. Durant sa carrière de 66 ans, elle a géré avec succès de nombreuses crises qui auraient pu coûter au pays son intégrité politique et territoriale.

Parmi les héroïnes des luttes paysannes contre le pouvoir central, mentionnons Kharboucha. Cette poète et chanteuse engagée représente à la fois les luttes des tribus contre le *makhzen* (le pouvoir central), les luttes des paysans contre la tyrannie des élites urbaines et les luttes d'une femme artiste contre un homme de pouvoir à la fin du XIX^e siècle.

Certes, la présence des Marocaines dans le champ politique prémoderne n'est pas pour autant un indicateur de l'émancipation des femmes, mais elle témoigne de leur résistance à un ordre social conçu pour les en écarter. Il n'est donc pas étonnant de constater la présence de plus en plus nombreuse de Marocaines sur la scène politique moderne.

DIVERSES FIGURES FÉMINISTES MODERNES

Parmi les femmes qui ont contribué à l'édification du Maroc moderne, on trouve Malika al-Fassi (1919-2007), une des figures marquantes du mouvement de libération nationale. D'ailleurs, elle est la seule femme signataire du *Manifeste de l'Indépendance* de 1944. En outre, elle est l'une des pionnières du mouvement féministe marocain. En 1935, à l'âge de 15 ans, elle publie, dans la revue *al-Maghreb*, le premier d'une longue série d'articles dans lesquels elle revendiquera le droit des femmes marocaines à l'éducation. Elle deviendra la première femme journaliste du pays. Son argumentaire se veut toujours stratégique : sans éducation, les femmes ne peuvent être ni les compagnes idéales

des hommes, ni de bonnes éducatrices des générations futures. Inévitablement, elle déclenchera des débats de société qui ont contribué à faire de la réforme de la condition des femmes une nécessité nationale. En 1955, elle revendiquera le droit de vote pour les femmes auprès du roi Mohammed V. Celui-ci l'approuvera, en expliquant que le droit de vote rend justice aux femmes marocaines, puisque ces dernières ont pleinement participé à l'avènement de l'indépendance, en 1956.

Plus tard, lors de l'éruption des mouvements sociaux, féministes et populaires à l'échelle planétaire dans les années 1960, de nombreuses femmes ont œuvré pour l'avènement d'une révolution socialiste au Maroc, notamment Saïda Menebhi (1952-1977), qui a payé de sa vie ses idéaux de démocratie, de justice sociale, d'égalité entre les sexes et en faveur des droits humains. Elle a commencé sa carrière politique en 1972, à l'âge de 20 ans, militant alors au sein de l'Union nationale des étudiants du Maroc. Toutefois, son militantisme sera bref. En 1973, le gouvernement dissout l'organisation et procède à l'arrestation des membres de son comité exécutif et de nombreux autres étudiants. Mais Menebhi refuse d'être ainsi désœuvrée. Elle adhère à l'Union marocaine du travail et à *Ila al-amam* (« En avant »), une organisation marxiste-léniniste clandestine qui milite en faveur de la révolution socialiste au Maroc. Sans tarder, elle se heurte à la répression sauvage. Le 16 janvier 1976, elle « disparaît » dans le centre de torture de triste mémoire de Casablanca : Derb Moulay Chérif. Quelques mois après sa disparition, elle ressurgit lors du procès de masse de 1977. En plus d'être accusée d'atteinte à la sécurité de l'État, elle est interrogée au sujet de sa relation illégale, c'est-à-dire hors mariage, avec Aziz Laarich. Loin de se sentir coupable de quoi que ce soit, elle dénonce les conditions d'existence difficiles des femmes, sous les applaudissements de l'audience. Elle consacrera aux femmes une partie de ses poèmes et textes écrits en prison, dans lesquels elle dénonce leur double marginalisation, à la fois sociale et

économique. À la suite du procès de masse de 1977, elle est condamnée à cinq ans de prison, plus deux ans pour outrage à un magistrat. Comme ses conditions de détention sont inhumaines, elle entame une grève de la faim. Faute de soins, elle meurt le 11 décembre 1977, à l'hôpital Averroès de Casablanca.

Quand le discours des droits humains a succédé à celui du socialisme, de nombreuses femmes se sont aussi distinguées par leur engagement pour la promotion de ces droits. Khadija Ryadi, née en 1960, est l'une d'elles. En 2013, elle a été lauréate du prestigieux Prix des droits de l'Homme décerné par l'Organisation des Nations unies. Elle a présidé l'Association marocaine des droits humains (AMDH) de mai 2007 à mai 2013. À ce titre, continuant le travail de ses prédécesseurs, elle a œuvré pour la protection, la promotion et la mise en œuvre des droits fondamentaux au Maroc, accordant un intérêt particulier aux droits économiques et sociaux. De surcroît, elle a contribué au changement des mentalités relatives au leadership féminin dans la société en général, et au sein de l'AMDH en particulier. De nos jours, la parité entre les sexes est atteinte au bureau central de cette association, pendant qu'un quota d'un tiers de femmes est exigé dans ses autres instances. De telles politiques ont contribué à accroître la présence des femmes dans l'association, y compris celles vivant dans des villages reculés. Autrement dit, les Marocaines, toutes couches sociales confondues, participent de plus en plus à l'avancement des droits fondamentaux dans leur pays.

Partageant avec Ryadi des préoccupations féministes et socioéconomiques, Khadija Rhamiri, née en 1955, est aussi une figure-clé du féminisme et du syndicalisme marocains actuels. Elle a contribué à changer en profondeur les structures masculines de l'Union marocaine du travail (UMT), luttant entre autres pour que les femmes soient représentées dans ses instances. Si de nos jours la parité entre les sexes n'y est pas encore atteinte, un quota d'au moins 30 % de femmes dans toutes les instances a en revanche été institué. De plus, l'UMT fait des efforts pour tenir compte des

besoins spécifiques des femmes syndicalistes. Ainsi, les réunions ont lieu le jour, ce qui est plus sécuritaire pour les femmes, et se déroulent dans les locaux du syndicat plutôt que dans les cafés, établissements rarement fréquentés par les militantes issues de familles conservatrices. Il va sans dire que tout cela conduit le syndicat à se préoccuper de nouveaux problèmes ou enjeux dont le harcèlement sexuel, la parité salariale et le droit à un congé de maternité.

Si le « printemps arabe » – dont le « printemps marocain » – a surpris le monde par l'étendue de ses révoltes, il l'a surpris également par la participation massive des femmes. Rappelons que le Mouvement du 20 février² a vu le jour au Maroc dans le contexte des révoltes régionales de 2011. Or, comme l'explique la militante Nidal Salam Hamdache, la moitié des fondateurs de ce mouvement sont de jeunes femmes présentes dans toutes ses instances, y compris les comités d'organisation, d'élaboration des revendications et de formulation des slogans. Elles ont choisi jusqu'à présent, de manière stratégique, de ne pas exprimer de revendications spécifiquement féministes, jugeant que l'avènement de la démocratie au Maroc mènera également à un plus grand respect des droits des femmes. Cette position ne fait certes pas l'unanimité. La féministe musulmane Asma Lamrabet, notamment, déplore à cet égard que ces femmes luttent pour les droits de tous, mais se taisent au sujet de leurs propres droits.

Ce survol rapide de grandes figures marocaines montre que les femmes du Maroc tendent à avoir des préoccupations communes, à savoir l'avènement de la démocratie, la démocratisation de la sphère privée et l'amélioration des conditions des femmes. En revanche, elles ont des voix plurielles et des démarches diverses. ●

1. Voir, entre autres, O. Glacier et U. Jamil, « Le féminisme musulman », *Relations*, n° 706, février 2006.

2. Lire O. Glacier, « Le printemps marocain oublié », *Relations*, n° 752, novembre 2011.

au cœur
de l'essentiel

radiovm.com



91,3 FM MONTRÉAL	100,3 FM SHERBROOKE	89,9 FM TROIS-RIVIÈRES	89,3 FM VICTORIAVILLE	104,1 FM RIMOUSKI	1350 AM OTTAWA-GATINEAU
---------------------	------------------------	---------------------------	--------------------------	----------------------	----------------------------



Le populisme est-il incompatible avec la démocratie?

Le populisme est incompatible avec le pluralisme démocratique.

CHRISTIAN NADEAU

L'auteur est professeur au Département de philosophie de l'Université de Montréal

Il est de bon ton aujourd'hui de défendre le populisme sous prétexte de vouloir contrer l'élitisme au sein de nos sociétés. La démocratie, toutefois, n'en est pas mieux servie pour autant. En quoi le populisme représente-t-il un obstacle à la démocratie? Pour répondre à cette question, il convient de s'attarder à trois éléments qui semblent essentiels à la définition du populisme.

TROIS ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Un premier élément se trouve de toute évidence dans la notion de peuple, mais d'un peuple qui fait bloc et auquel tous doivent s'identifier en s'oubliant eux-mêmes. Qu'il s'agisse d'ailleurs de groupe et pas seulement de peuple, la logique de l'unité absolue sera la même. Pour le populisme, puisque l'union fait la force, alors il est normal de forcer l'union.

Ce qui nous conduit au deuxième élément, soit le refus du désaccord. Plus le peuple est fort, moins il tolère la différence en son sein. Il n'y a dès lors plus de place pour la dissidence ou l'opposition, sinon contre une entité jugée extérieure au groupe. Et dans ce cas particulier, l'unité se présente comme un impératif absolu. La cohésion sociale devant l'adversaire s'impose de manière artificielle par l'alternative entre «ou bien vous êtes avec nous, ou bien vous êtes contre nous». Et si vous êtes contre nous, alors vous êtes avec «eux», les «autres»,

dont la différence est jugée en soi comme une marque d'hostilité à notre égard.

Enfin, le refus du désaccord écarte l'éventualité même de médiations au sein du peuple. Par médiations, il faut entendre, par exemple, le dialogue social, les négociations ou encore les interactions de solidarité. De manière paradoxale, le refus des médiations est tout à fait conforme à la volonté de faire bloc à tout prix. Nul besoin de traits d'union entre les individus lorsque ceux-ci se fondent en une seule totalité homogène.

En résumé, le populisme implique l'idée d'une telle unité du peuple ou du groupe qu'il effacerait l'individualité de ses membres. Cela n'empêche pas certains partis politiques de se définir de manière populiste, précisément parce qu'ils prétendent agir en adéquation parfaite avec le peuple considéré dans son ensemble. Qu'il soit l'expression du peuple, d'un groupe ou d'un parti, le populisme est incompatible avec le pluralisme démocratique, car il s'oppose à ses conditions de possibilité.

CONTRE LA DÉMOCRATIE

L'unité du peuple voulue par le populisme peut certes permettre la contestation d'une autorité ou de tout adversaire, dans la mesure où ils sont jugés extérieurs au peuple ou au groupe, ou n'agissant pas dans son intérêt. Le populisme représenterait alors un facteur important des luttes populaires, de gauche comme de droite. Or, cette unité peut aussi bien servir de vecteur ou de courroie de

transmission des diktats du pouvoir, et ce, sans même l'aide de celui-ci. C'est la raison pour laquelle l'unité du peuple revendiquée par les populistes ne possède aucune légitimité en elle-même.

Le populisme pervertit la démocratie, car il singe son principe égalitariste pour en fausser le sens. Il peut très bien décrire un phénomène où le peuple lui-même est vu en bloc, sans différences fondamentales entre ses composantes, parce que toutes sont également assujetties au pouvoir d'un chef. L'égalité au sein du peuple ne conduit pas à une défense du principe moral de l'égalité. Elle n'est qu'un outil nécessaire à la soumission du groupe dans son ensemble. Ce comportement de soumission s'explique précisément par l'absence – imaginaire ou non – de médiation, d'une part au sein du peuple et, d'autre part, entre le peuple et son chef. La totalité du peuple se soumet au pouvoir sans différenciation et ainsi personne n'a même le droit d'y voir une contrainte, puisque chaque volonté s'identifie à celle du chef.

Par ailleurs, sous prétexte de s'attaquer à un certain élitisme, on fera valoir les manifestations de l'opinion publique, où l'unanimité fait force de loi et tient lieu de volonté générale. Dans un tel état de fait, le conformisme nécessaire au concert des voix rend le consentement caduc. Tout accepter va de soi, car il n'est plus question ni de demander notre avis, ni de l'exprimer, un point de vue divergent ou critique étant vu au mieux comme une aberration, au pire comme une trahison. ●



Le populisme est souvent associé au risque de dérives autoritaires, voire à l'irrationalité des masses. Et s'il était un moyen de renouer avec l'action politique collective? Nos auteurs invités en débattent.

Populisme et démocratie représentative sont deux facettes d'un même phénomène.

RICARDO PEÑAFIEL

Le populisme a mauvaise presse. Contrairement aux autres «ismes», comme le socialisme, le communisme, le libéralisme, l'anarchisme, pratiquement personne ne se revendique du populisme. C'est que, contrairement à ce que laisse entendre le suffixe «isme» (désignant des courants de pensée philosophiques ou politiques), le populisme n'est pas une doctrine. Il est davantage une invective politique lancée contre un adversaire idéologique. Par contre, plusieurs chercheurs en science politique ont prétendu en faire un concept. Un concept qui s'appliquerait toutefois à tellement de cas disparates que l'on est vite arrivé à la conclusion qu'il souffrait du «complexe de Cendrillon»: on se dit qu'il doit bien exister quelque part un pied à qui sied la pantoufle de verre nommée *populisme*, mais, pour l'instant, on s'efforce d'y introduire toutes sortes de pieds qui n'y entrent tout simplement pas.

UN MIROIR DE LA DÉMOCRATIE

Quel lien peut-il bien y avoir, par exemple, entre Hugo Chávez, Lula da Silva, Le Pen, Sarkozy, Berlusconi, Poutine et Ahmedinejad, pour ne prendre que quelques cas généralement affublés de l'étiquette de populistes? Le point commun entre ces leaders –de droite comme de gauche, laïques comme religieux, conservateurs autant qu'hypermodernes, voire *people*– serait de chercher à plaire au «peuple»

en ne respectant pas l'esprit d'un certain pluralisme libéral.

Ce libéralisme triomphant se présente alors, dans l'implicite de l'accusation, comme le critère absolu de la démocratie. Or, comme le souligne Alexandre Dorna, le populisme se nourrit des échecs et des incapacités du libéralisme contemporain: «Le populisme n'est pas la cause, mais la conséquence du déséquilibre social. Encore mieux: la présence du populisme est une manière de s'en sortir lorsque tout est bloqué. Enfin, la vitalité du charisme se nourrit des effets pervers de la gestion technocratique des crises¹.» Ce qui rejoint la réflexion de Francisco Panizza, dans *Populism and the Mirror of Democracy*, (Verso, 2005), pour qui le «populisme n'est ni la plus haute forme de démocratie, pas plus que son ennemi, mais un miroir dans lequel la démocratie peut se contempler, avec tous ses défauts, et découvrir ce qu'il en est et qu'est-ce qui lui manque».

En rejetant en dehors du «bien» politique l'ensemble des phénomènes dits «populistes» qui le questionnent (antiélitisme, substantialisme, charisme, passions, etc.), le «pluralisme» libéral se rend aveugle non seulement à sa propre part de responsabilité dans l'émergence de ces phénomènes, mais aussi aux possibles «solutions» ou, du moins, diagnostics pouvant émerger de certains populismes.

LA VALEUR DÉMOCRATIQUE DES PASSIONS

En effet, comme le montre la philosophe belge Chantal Mouffe, le populisme de

droite européen serait la résultante d'un «consensus post-politique» entre les partis politiques «traditionnels», faisant en sorte qu'on ne cherche plus à donner un sens à l'être-ensemble mais qu'on se contente de «gérer» le social, sans passion².

Or, pour qu'il existe des identités politiques, pour que les gens s'engagent pour défendre des idées et se mobilisent, bref, pour qu'il y ait politique et participation démocratique, il est nécessaire d'avoir une certaine «passion», une certaine représentation commune d'un sujet collectif. Bien que celui-ci se présente sous les traits d'un peuple «ethnique», dans le discours de l'extrême droite européenne, il n'en va pas de même partout. En Amérique latine, l'opposition entre le peuple et les élites (ou «l'oligarchie vendue à l'impérialisme et au capital étranger») a permis de repolitiser un espace public bloqué par des conceptions minimalistes, élitistes et procédurales de la démocratie. Cela a redonné un sens à la souveraineté nationale et populaire sacrifiée sur l'autel de l'idéologie néolibérale de la mondialisation.

Si la question du respect du droit à l'opposition reste un sujet inquiétant au sein de plusieurs pays (comme le Venezuela et l'Équateur), cela est moins le propre du populisme que de l'autoritarisme, qui peut exister tout autant dans des régimes populistes que (néo)libéraux. ●

1. «Quand la démocratie s'assoit sur des volcans: L'émergence des populismes charismatiques», *Amnis, Revue de civilisation contemporaine de l'Université de Bretagne occidentale, EUROPE/AMÉRIQUES*, 2005.

2. Voir C. Mouffe, «La "fin du politique" et le défi du populisme de droite», *Revue du MAUSS*, vol. 2, n° 20, 2002, pp. 178-194.

L'auteur est professeur associé au Département de science politique de l'UQAM

EXPOSITION PHOTO

Pour faire tomber les préjugés et les stéréotypes véhiculés par les grands médias sur nos concitoyennes et nos concitoyens de foi musulmane, le Centre justice et foi et l'organisation de femmes musulmanes La Voie des Femmes ont mis sur pied une exposition photographique intitulée *QuébécoisEs, musulmanEs, ...et après?* À travers une vingtaine d'images accompagnées de courts textes et d'entrevues, l'exposition déplace le regard sur la présence musulmane au Québec et sur le pluralisme de la société québécoise. Des ateliers d'information et de discussion auront aussi lieu en marge de l'exposition, qui se tiendra en mars au Centre de créativité du Gésù, à Montréal, et en avril à Vaudreuil, Laval et Québec, entre autres. Renseignements: <cjf.qc.ca/ve>.

JOURNÉES SOCIALES 2015

Les Journées sociales du Québec 2015 auront lieu à Sherbrooke du 5 au 7 juin prochain, sous le thème «La souveraineté alimentaire –Manger: un choix de société». Défendu depuis les années 1990 par de nombreuses organisations paysannes dans le monde, le droit à la souveraineté alimentaire offre une occasion de repenser notre rapport à la terre et à la nourriture dans un contexte de crise écologique. Où en est le Québec à cet égard? Quels sont les enjeux locaux, nationaux et internationaux actuels? Quelles voies emprunter pour défendre et renforcer cette souveraineté? La rencontre, qui réunira des personnes et des groupes de différentes régions du Québec, sera l'occasion d'aborder ces questions et de réfléchir à des pistes d'action dans une perspective chrétienne marquée par un «évangile libérateur». Renseignements: <journeessociales.info>.

BÉATIFICATION D'OSCAR ROMERO

La reconnaissance par l'Église catholique du rôle et de l'œuvre de M^{gr} Oscar Romero a récemment franchi une nouvelle étape avec l'autorisation de sa béatification par le pape François. Ancien archevêque de San Salvador, Oscar Romero a été assassiné en pleine messe par des escadrons de la mort, en 1980, pour avoir dénoncé les injustices et la répression sanglante commises lors de la guerre civile qui a déchiré le Salvador, de 1980 à 1992. C'est l'assassinat par l'armée salvadorienne de son collègue et ami, le jésuite Rutilio Grande, qui défendait les paysans sans terre, qui poussa Romero à s'engager publiquement contre la répression et pour la défense des droits des pauvres. D'ailleurs, le procès de béatification de cet homme intimement lié au destin de Romero a été récemment entamé au Salvador.

VICTOIRE CONTRE P-6

La Cour municipale de Montréal a porté un dur coup au règlement P-6, adopté par la Ville de Montréal lors du printemps étudiant de 2012 pour limiter le droit de manifester. Dans un jugement rendu le 9 février dernier, la cour municipale a acquitté trois manifestants accusés de ne pas avoir divulgué leur itinéraire aux policiers, ce qui est une interprétation abusive du règlement a estimé le juge. L'obligation de fournir à la police l'itinéraire de toute manifestation s'applique en effet aux organisateurs et non aux simples manifestants, indique le jugement. La Ville a depuis abandonné toutes les procédures et retiré les accusations contre quelque 1200 personnes victimes des arrestations de masse faites en vertu du règlement P-6.

MOIS DE LA POÉSIE

Du 5 au 31 mars à Québec, l'organisme le Printemps des poètes organise la 8^e édition du Mois de la poésie, et invite le public à se «laisser séduire par la bête» indomptable de la poésie, déclinée sous les formes les plus variées. Lectures, performances déjantées, musique et cinéma sont au programme de ce festival des arts littéraires auquel participent artistes établis et de la relève, dont deux collaborateurs de *Relations*, soit José Acquelin, avec son groupe Le band de poètes, et Hélène Dorion, en tant que présidente d'honneur de la Nuit de la poésie, qui aura lieu le 21 mars. Renseignements: <printempsdespoetes.ca>.

COLLOQUE ÉGLISES VERTES

Le 14 avril prochain aura lieu à Québec le 3^e colloque du programme Églises vertes. Le rassemblement se veut écologiste et œcuménique. Il réunira en effet quelque 200 représentants des Églises catholique, protestantes et orthodoxe afin de réfléchir à des enjeux environnementaux et de discuter de pistes d'action dans le domaine de l'efficacité énergétique des bâtiments religieux, de l'agriculture communautaire et de l'écojustice, entre autres. Une conférence du climatologue Alan Betts sur le thème «Créer un climat d'espoir» est prévue ainsi que plusieurs ateliers. Une déclaration commune sera produite lors du colloque, qui se tient alors que l'encyclique du pape François sur l'environnement est attendue pour le mois de juin 2015. Renseignements: <egliseverte-greenchurch.ca>.

L'ÉCONOMIE TOXIQUE SPÉCULATION, PARADIS FISCAUX ET POUVOIR DES BANQUES

La financiarisation de l'économie, à l'ère du néolibéralisme, comporte plusieurs conséquences toxiques pour nos sociétés. Pendant que le développement des paradis fiscaux prive les États de revenus pour financer des programmes sociaux, la spéculation financière et le pouvoir accru des banques entraînent une déstabilisation permanente de l'économie productive. Le tout, on le voit, affecte directement les ménages de la classe moyenne, toujours plus endettés.

Nous discuterons de ces problèmes ainsi que des possibles solutions avec :

BERNARD ÉLIE, économiste, professeur associé à l'UQAM et membre d'Économie autrement ;

AUDREY LAURIN-LAMOTHE, doctorante en sociologie à l'UQAM et membre du Collectif d'analyse de la financiarisation du capitalisme avancé (CAFCA) ;

CLAUDE VAILLANCOURT, enseignant et écrivain, président d'ATTAC-Québec.

Organisé en collaboration avec
le Réseau pour un discours alternatif sur l'économie

Cette soirée s'inscrit dans la foulée de la parution du livre *L'économie toxique : spéculation, paradis fiscaux, lobby, obsolescence programmée*, publié chez M Éditeur, sous la coordination de Bernard Élie et Claude Vaillancourt.



À MONTRÉAL

**LE LUNDI 23 MARS 2015
DE 19 H À 21 H 30**

MAISON BELLARMIN
25, RUE JARRY OUEST, MONTRÉAL
(MÉTRO JARRY OU DE CASTELNAU)

LES RADIOS DE CONFRONTATION : LES MAUX D'UN POPULISME NÉOLIBÉRAL

Les radios de confrontation à Québec défendent un mode de vie capitaliste axé sur la consommation et le mérite individuel, et leur discours s'attaque maintenant aux groupes sociaux qui contestent ce modèle. De quelles manières ce populisme détourne-t-il la colère et l'impuissance des citoyens envers les élites et le système néolibéral ? Quels sont les effets de cette vision ultralibérale de la liberté d'expression dans l'espace public et pour le débat démocratique ?

Nous en discuterons avec :

SÉBASTIEN BOUCHARD, de Québec solidaire ;

MARIE-LAURENCE RANCOURT, animatrice à CKIA-FM, membre du Collectif Radioactif et étudiante à la maîtrise en sociologie à l'Université Laval ;

JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY, professeur de sociologie et de philosophie au cégep de Limoilou.

En collaboration avec



À QUÉBEC

**LE LUNDI 23 MARS 2015
DE 19 H À 21 H 30**

CAFÉ FOU AÉLIÉS
UNIVERSITÉ LAVAL
PAVILLON DESJARDINS-POLLACK
2325, RUE DE L'UNIVERSITÉ
LOCAL 1550 (REZ-DE-CHAUSSÉE)
(ACCESSIBLE EN MÉTROBUS 800/801)

Contribution suggérée : 5 \$

RENSEIGNEMENTS : Agustí Nicolau : 514-387-2541, poste 241 ou <anicolau@cjf.qc.ca> | <cjf.qc.ca/ap>

Les Soirées Relations sont organisées par le Centre justice et foi.

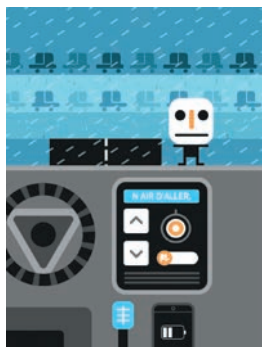


APPLICATION MOBILE INTERACTIVE

LE CANCER DU TEMPS

CONCEPTION : DOMINIC TURMEL, KO-OP MODE
ET JEAN-FRANÇOIS NADEAU
COPRODUCTION : ONF ET FRANCE TÉLÉVISION
<CANCERDUTEMPS.COM>

Le cancer du temps propose, dans un mode consciemment paradoxal, d'explorer par le biais d'une application pour téléphone mobile notre dépendance aux écrans et notre incapacité à ne rien faire. L'aventure en cinq chapitres commence dans la salle



d'attente de la clinique du docteur Alhas Sekhond (on ne se targue pas ici de faire dans la subtilité), spécialiste en médecine temporelle. Le protagoniste, Lorem Ipsum, attend de subir un examen de dépistage du cancer du temps, entouré d'autres patients accablés de symptômes semblables aux siens : incapacité de rêver, dépendance au téléphone, propension à tuer le temps.

L'histoire est linéaire. Il s'agit pour l'utilisateur de trouver quelle manipulation permet de faire avancer le récit. Entre chaque chapitre, un écran noir nous demande si nous avons le temps de passer au suivant. Le second chapitre nous fait vivre une nuit agitée où les pensées de Lorem, représentées par des icônes cliquables, flottent pêle-mêle devant ses yeux qui peinent à trouver le sommeil. Écran noir. On nous transporte ensuite dans un embouteillage d'où nous devons extirper Lorem, très en retard, au son d'une radio aussi assourdissante qu'insignifiante. Il parvient au chapitre suivant à rejoindre sa sœur et son neveu pour un repas, entrecoupé de pressantes et incessantes demandes pro-



venant de son téléphone. Le neveu vieillit chaque fois que Lorem consulte les futiles déclarations d'une application de réseaux sociaux avide d'attention. Vieilli prématurément, le neveu annonce finalement à Lorem que sa mère et lui, las de sa demi-présence, cesseront de le rencontrer. Une dernière alerte, un texto du médecin, introduit le dernier chapitre, où Lorem reçoit finalement son diagnostic : cancer du temps, de stade 2 seulement. Traitable, lui dit-on, en prenant simplement le temps de vivre. De la clinique, nous suivons doucement Lorem dans un boisé où la nature doit remédier à la technologie.

La proposition des auteurs se réclame d'une certaine sagesse populaire. À tort ou à raison, la dépendance aux nouvelles technologies de communication est autant dans l'air du temps qu'il est de bon ton de médire à son sujet. Leur propos, par contre, n'est pas sans ancrage philosophique. La notion, abordée dans l'œuvre, selon laquelle l'ennui est avant tout un état d'ouverture et de potentiel trop souvent court-circuité par le recours immédiat au plaisir vain des applications mobiles, trouve un écho notamment chez Nietzsche. Dans *Le gai savoir*, le philosophe allemand écrit que l'ennui est le « calme plat » de l'âme qu'il faut supporter pour atteindre l'acte créatif, ce à quoi les « natures moindres » n'arrivent pas.

Le parallèle le plus probant est cependant à chercher chez Walter

Benjamin et son concept de dégradation de l'expérience. Dans *Le conteur*, Benjamin déplore la disparition de l'art de raconter, qui, selon lui, croît dans le terreau de l'expérience humaine authentique et dont l'ennui consommé avec patience est une manifestation. Cette expérience authentique serait mise à mal dans la modernité par la multiplication d'expériences immédiates et limitées (*Erlebnis*), en rupture avec le rythme naturel de la communauté et sa mémoire collective. Pour Benjamin, l'*Erlebnis* renvoie à la ville – avec sa frénésie et ses distractions éphémères – et à l'ère industrielle, qui fit émerger une nouvelle temporalité, celle de la machine.

Pour le héros du *Cancer du temps*, le cellulaire est le médium par excellence de l'*Erlebnis*, avec ses divertissements en solitaire portionnés et son information formatée pour être consommée à la bouchée, prenant par ailleurs le pas sur les grands récits. L'état permanent de connexion conduit à une expérience dépourvue d'assises. On le voit particulièrement au quatrième acte du récit, alors que l'expérience vide des réseaux sociaux coupe Lorem de sa communauté – ici, sa sœur et son neveu – tout autant que d'une temporalité naturelle – représentée par la croissance accélérée de l'enfant.

La question reste de savoir si les prescriptions du médecin sont vraiment la clé du recalibrage temporel de Lorem. Si Benjamin critiquait la temporalité de la modernité en l'opposant à celle de la nature, il ne se faisait pas pour autant l'avocat de sa consommation en format « fin de semaine », une sorte d'*Erlebnis* sous une autre forme. L'erreur du docteur Alhas Sekhond est sans doute de chercher des solutions individuelles à un problème qui ne l'est pas, alors qu'en tant que collectivité, il nous faut apprendre à créer de l'expérience humaine authentique et ancrée... dans un cadre qui lui est, à première vue, inhospitalier.

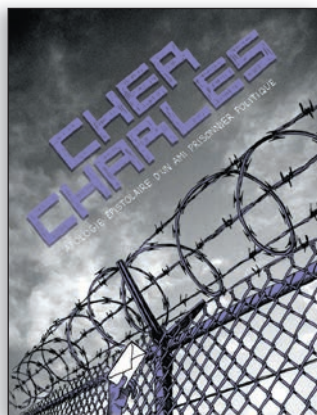
CAROLINE POUDRIER

POUR LA PEINE

Nico Las

CHER CHARLES. APOLOGIE ÉPISTOLAIRE D'UN AMI PRISONNIER POLITIQUE

Montréal, Sabotart, 2014, 122 p.



En 2010, Charles est arrêté lors du sommet du G20 de Toronto, comme 1105 autres personnes. En détention, il rencontre le jeune bédéiste prodige Nicolas Plamondon (Nico Las). Deux ans plus tard, en pleine grève étudiante, Charles écope d'une peine de prison ferme de plusieurs mois, le juge estimant qu'il devait ainsi dénoncer le «comportement des casseurs».

C'est à ce moment que Nico Las décide d'écrire à Charles une lettre ouverte en forme de bande dessinée, la première dans le genre qui aborde la technique d'arrestation massive des manifestants utilisée à Toronto. Elle deviendra un témoignage posthume, car Nicolas est décédé en 2013.

Le récit entourant l'emprisonnement souvent arbitraire de militants et militantes anticapitalistes n'est ici qu'un prétexte pour dénoncer plus largement ce «monde gangrené par un système dévastateur». Cet alibi donne par ailleurs une vocation didactique au livre. La description de la catastrophe qu'est devenue notre civilisation fait partie de la stratégie de l'auteur pour qu'advienne un monde «où la vie est possible», en dehors du capitalisme, grâce notamment à l'art, au jeu et à l'amitié.

Le bédéiste décrit amplement les lectures suggestives qui lui ont permis de dialoguer avec Charles au-delà des murs de la prison. Les deux amis se passionnent entre autres pour le roi de la littérature sauvage, Antonin Artaud. Inspirés par sa passion pour la poésie, la musique et le dessin, ils se lancent par tous les moyens à la découverte d'autres auteurs, notamment l'activiste anarchiste américain Abbott «Abbie» Hoffman et des philosophes de la revue *Tiqun*.

Les deux comparses établissent aussi des liens entre la danse et la lutte

révolutionnaire, en citant l'anarchiste américaine Emma Goldman et le militant Malcom X, pour crier : «Danserez-vous avec moi sur les cendres de ce système?» Pour intercéder en faveur de Charles auprès du lecteur, une belle part du livre est consacrée à «la joie armée» de l'anarchiste italien Alfredo Maria Bonanno. Pour ce théoricien de l'insurrection, l'«explosion de la joie», représentée ici par l'action directe dans le cadre de manifestations, «bouleverse l'ordre des dépendances, la nomenclature du positif et du négatif, la loi de l'illusion marchande».

Outre les autorités qui criminalisent ceux qui y songent, Nico Las met aussi en scène des adversaires qui personnifient les clichés de la gauche, Réforman et le Pacifiste. À grands coups de Bertolt Brecht et de Bhagat Singh –ce militant indien considéré comme l'un des révolutionnaires les plus influents du mouvement d'indépendance avec Gandhi–, il tente de déconstruire les rhétoriques dichotomiques dans lesquelles s'embourbent les radicaux. Certains y voient une volonté de dialogue ou un petit manuel d'autodéfense anarchiste, d'autres un «divorce séculaire» qui jette le tact aux poubelles en affaiblissant le devenir révolutionnaire.

La qualité exceptionnelle des dessins de Nico Las, qui a délaissé le pinceau utilisé dans ses œuvres précédentes, notamment dans *Le théâtre de la souffrance*, est vraiment émouvante. Que ce soit dans la justesse des visages connus (Jean Charest, Pauline Marois, etc.) ou dans la reconstitution minutieuse d'événements militants (grève étudiante de 2012, G20 de Toronto), *Cher Charles* nous prend par les entrailles avec des planches à la fois exceptionnelles et universelles : la guerre de l'eau en Bolivie, la pauvreté

de 46,5 millions de personnes aux États-Unis, la famine, les ateliers de misère...

Ce fils de libraire spécialisé en bandes dessinées réussit, dans cet ouvrage, non seulement à prendre fait et cause pour son ami Charles, mais aussi pour ces milliers de personnes arrêtées au Canada depuis le début de la criminalisation massive de militants. Avec une finesse dans le trait et un enthousiasme intelligent à l'égard de la diversité des tactiques lors de manifestations, Nico Las parvient non seulement à libérer les militants radicaux de leurs «peines», mais aussi à démystifier les discours présomptueux et réprobateurs qui s'abattent sur eux.

Nico Las et Charles célèbrent leur amitié dans une joie anticapitaliste et créatrice où les policiers, les gardiens de prison, les juges et les politiciens défendent une civilisation à l'agonie. Contre l'apathie, l'ignorance, la propagande médiatique et la peur du changement révolutionnaire, cette bande dessinée est finalement un appel aux armes poético-ludiques à l'intention de ceux qui ne «vont pas assez loin» pour provoquer la naissance de nouveaux mondes.

MARIE-PIER FRAPPIER

COMPRENDRE LE PASSÉ

Benoît Bréville et
Dominique Vidal (dir.)
LES MONDES INSURGÉS.

**ALTERMANUEL D'HISTOIRE
CONTEMPORAINE**

Paris, Le Monde diplomatique,
2014, 180 p.

La révolution industrielle en était-elle vraiment une? L'attentat de Sarajevo est-il la principale cause de la Première Guerre mondiale? Tous les totalitarismes se valent-ils? Le colonialisme a-t-il eu des effets positifs? Alors que les manuels scolaires, français comme québécois, continuent de propager de nombreux mythes nationalistes, ce



manuel auquel ont contribué une cinquantaine de chercheurs vise à redonner sa mission explicative à l'histoire et à proposer une « histoire universelle » où il n'est plus question de croire « à l'existence d'une humanité autrefois peuplée de monstres et qui n'aurait pris forme civilisée qu'à mesure que ses traits se mirent à ressembler aux nôtres » (p. 6).

La formule du livre est simple : deux pages permettent d'approfondir chaque thème (par exemple : la commune de Paris, la guerre civile espagnole, le féminisme, l'essor de la Chine) et ainsi de battre en brèche

certains mythes communément véhiculés, particulièrement dans les manuels scolaires. En dix chapitres sont passés en revue la fin du XIX^e siècle (industrialisation, révolutions et colonisation), la Première Guerre mondiale, l'entre-deux-guerres, la Seconde Guerre mondiale, l'après-guerre, la guerre froide, la décolonisation, la France des

Trente glorieuses, le virage néolibéral des années 1980 et l'état actuel du monde mondialisé.

Parmi ces chapitres, le dernier est le plus intéressant puisqu'il nous aide à penser le monde d'aujourd'hui : l'austérité ne relance pas l'économie, elle produit plutôt la crise sociale et l'endettement étatique; la mondialisation implique autant la globalisation du

capital que le surgissement de nouvelles puissances nationales comme la Chine; la production industrielle n'a pas disparu, elle s'est seulement déplacée à l'est; la Chine, seconde puissance économique mondiale, connaît un essor socioéconomique qui pourrait déclasser les États-Unis; le multilatéralisme de l'ONU, dont le budget et le rôle sont en recul, cède le pas à la « diplomatie de club » du G8; la guerre change d'habits à une époque où c'est à coup de drones et de milices privées que l'on frappe désormais les « rebelles »; l'information se trouve de plus en plus soumise au contrôle des publicitaires et propriétaires de conglomerats; enfin, la crise écologique résulte de projets de domination, à commencer par les guerres, si énergivores.

Si l'intention des auteurs était de « comprendre le passé plutôt que prêcher aux vivants en excommuniant les morts » (p. 6), cet objectif est atteint. Se pose néanmoins la question : le passé de qui au juste? Malgré l'intention d'offrir une histoire universelle, le propos demeure résolument eurocentrique. On y évoque bien sûr la question coloniale à plusieurs reprises et on y discute ici et là d'événements hors de l'Occident (en Palestine, en Algérie, au Vietnam, en Amérique latine ou en Chine), mais la grande majorité des chapitres traitent de l'Europe. Il ne s'agit pas non plus d'une histoire « par le bas », c'est-à-dire cherchant à donner la parole aux mouvements populaires. Le manuel se veut donc un point

de vue français de gauche sur l'histoire mondiale.

Qui plus est, il se veut essentiellement initiatique : avec deux pages par thème, le lecteur risque fort de demeurer sur sa faim. N'empêche que l'exercice est louable et qu'il ouvre suffisamment de brèches pour induire une remise en cause des visions trop simplistes, binaires et moralisatrices de l'histoire si souvent véhiculées. De plus, le livre comporte de nombreuses cartes et matériaux d'archives (extraits de manuels scolaires, bêtisier, photos et peintures) qui le rendent très agréable à consulter, y compris d'un point de vue pédagogique. Il constitue donc une belle manière de s'initier à l'histoire ou de combler quelques lacunes.

MICHAËL SÉGUIN

PROTESTANTS DU QUÉBEC

Marie-Claude Rocher, Marc Pelchat, Philippe Chareyre et Didier Poton (dir.)

HUGUENOTS ET PROTESTANTS FRANCOPHONES AU QUÉBEC. FRAGMENTS D'HISTOIRE

Montréal, Novalis, 2014, 344 p.

Ce volume a les défauts de bon nombre d'ouvrages collectifs : les chapitres se succèdent sans que l'on



LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SOLIDAIRE
Plus pertinente que jamais
Paul Cliche

218 pages | 24\$ PAPIER | 17.99\$ PDF EPUB



Presses de l'Université du Québec

Plus de
1 400 livres
à feuilleter
PUQ.CA



puisse bien suivre les liens qui les rattachent les uns aux autres – outre, dans ce cas-ci, l'ordre chronologique. On saute en effet d'un sujet à l'autre sans raison apparente, si bien que parfois le tout ressemble à un collage (comme lorsqu'on passe abruptement des origines huguenotes du Marquis de Montcalm aux hérétiques de la flibusterie!). En ce sens, le sous-titre de l'ouvrage annonce bien son contenu : nous aurons droit à « des fragments d'histoire » : de l'Édit de Nantes, signé par Henri IV en 1598, et de l'arrivée des premiers huguenots aux traces du protestantisme dans la toponymie québécoise, en passant par le rôle joué par l'Institut canadien de Montréal, l'Institut Feller et le journal *Aurore*. Cette approche laisse parfois de grands vides entre les fragments : on aurait aimé, par exemple, en savoir un peu plus sur le passage des huguenots aux différentes églises protestantes. Un autre défaut est celui de l'inégalité des diverses parties. Chaque chapitre présentant les résultats des plus récentes recherches universitaires ou historiques, on a droit à des recherches quelques fois inédites et très originales, mais aussi à d'autres à la limite de l'anecdotique. Les premières auraient mérité d'être traitées plus longuement que les secondes.

Mais il ne faudrait surtout pas laisser ces défauts, inhérents à un volume écrit à plusieurs mains et têtes chercheuses, venir gâcher notre plaisir, car c'est là un beau livre : les textes sont aérés et agrémentés de belles images sélectionnées avec soin pour illustrer admirablement les textes (même si nous aurions pu souhaiter une meilleure présentation des auteurs). De courtes capsules fort bien faites

scandent chaque partie, apportant un surplus d'information sur tel personnage ou tel événement historique. Non, ne gâchons pas notre plaisir de voir que la (petite) minorité franco-protestante d'Amérique du Nord, depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'au Québec moderne, fait l'objet de tant de recherches historiques, d'études universitaires et savantes, et ce, des deux côtés de l'Atlantique. Les notes et les annexes nous montrent en effet qu'il s'est écrit plus d'une cinquantaine d'ouvrages sur cette minorité et qu'on lui a consacré plusieurs expositions ces dernières années : au Musée des religions, au Musée de l'Amérique française, à l'Université McGill, entre autres. L'ouvrage restitue bien, en ce sens, l'importance des franco-protestants, comme en témoigne l'avant-propos : « Tour à tour acceptés, interdits, tolérés et marginalisés, les huguenots, sujets protestants d'un royaume catholique, jouent un rôle de premier plan en terre d'Amérique. »

Il faut souligner, en particulier, le travail remarquable de Marie-Claude Rocher qui, depuis plus de 20 ans, s'évertue à creuser, fouiller, ressusciter, sortir de l'ombre et de l'oubli, inlassablement et avec une passion qui devrait inspirer les communautés protestantes, l'histoire de la minorité franco-protestante.

Les non-protestants y découvriront une réalité historique longtemps dissimulée. Des lieux, des événements, des personnages, des péripéties de notre histoire commune qui n'ont jamais été enseignés dans les écoles. Et les protestants découvriront des détails fascinants de leur histoire, mais aussi la tristesse de réaliser, une fois de plus, à quel point cette communauté a été marginalisée, ostracisée et dramatiquement rendue bilingue. Et les deux groupes pourront réfléchir à comment l'histoire du Québec et du Canada aurait pu être très différente.

DAVID FINES

À LA MÉMOIRE DE LA TRAGÉDIE DE POLYTECHNIQUE

Diane Trépanière

UN CRI, UN CHANT, DES VOIX

Montréal, Les éditions du remueménage, 2014, 159 p.

« Le soir du 6 décembre 1989, la noirceur tomba plus tôt qu'à l'ordinaire : quatorze jeunes femmes trouvèrent la mort parce qu'elles étaient des femmes » (p. 12). De la tuerie à Polytechnique, l'un des événements les plus sombres de l'histoire du Québec contemporain, est né ce livre. Il retrace à grands traits l'historique des principaux événements commémoratifs en hommage aux victimes de ce crime odieux. Il se structure autour de l'installation photographique *Un cri, un chant, des voix*, réalisée par l'artiste multidisciplinaire Diane Trépanière. Il en retrace la genèse, le sens et l'évolution en fonction des différents événements auxquels l'installation a été associée. C'est le récit d'une œuvre engagée, d'une installation en réinvention constante, enrichie de l'interaction avec le public et de l'apport d'autres artistes.

Le *cri* évoqué dans le titre de l'œuvre est celui de l'indignation de nombreuses femmes blessées au cœur et rapidement condamnées au silence en raison de l'accusation faite au mouvement féministe d'avoir provoqué ce moment de folie d'un homme aux rêves brisés. Le *chant*, c'est celui de la compassion, du recueillement et de la solidarité empreinte d'humanité, entonné par ceux et celles qu'un tel drame bouleverse et interpelle encore. Les *voix*, ce sont celles, multiples, « porteuses de sens, de conscience et du vivant de la mémoire au son du cœur et des tambours » (p. 12) qui, d'hier à aujourd'hui, se souviennent et luttent pour l'avènement de rapports égalitaires



entre les hommes et les femmes sur cette longue route de la justice trop souvent encore inaccessible.

Ce livre-mémoire, publié à l'occasion du 25^e anniversaire de la tuerie, est aussi là pour que nous n'oublions rien du drame de cette moitié de l'humanité –les femmes, trop souvent bafouées, asservies, mutilées et tuées. Mais aussi pour célébrer leur résilience, leur force et leur courage; pour rendre hommage à leur détermination, leur solidarité et leur quête d'autonomie et de liberté, par-delà les stéréotypes réducteurs.

D'images et de mots, ce livre est à la fois le récit détaillé d'un processus et l'expression d'un aboutissement. Décrivant les matériaux utilisés et des espaces occupés, il offre aussi de riches réflexions sur les répercussions de la tuerie de Polytechnique au fil du temps et rend palpables les émotions susci-



tées. Structuré autour de quatre axes mémoriels –la mémoire sociale, historique, individuelle et collective–, il passe en revue certaines activités anniversaires marquantes en 2000, 2004, 2005 et 2014.

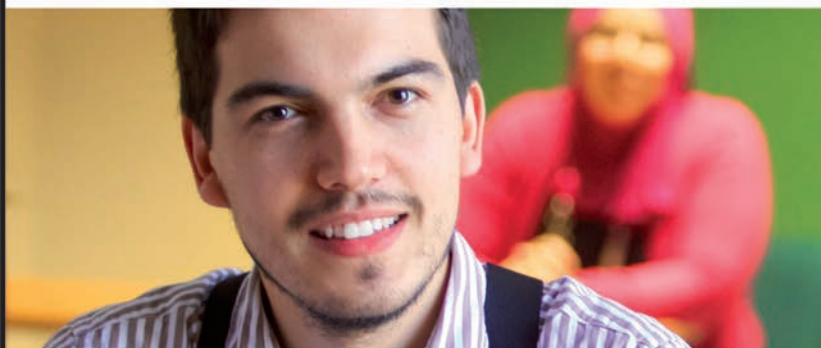
La facture soignée, l'impression couleur de qualité et la mise en pages originale en font une œuvre d'art en soi. Les textes, poétiques, profonds et percutants, s'accompagnent de photographies où transpercent l'authenticité et la beauté des personnes associées au projet.

Si certaines photos de l'installation et de ses textes sont trop petites ou

trop sombres pour vraiment les apprécier, la pertinence iconographique et littéraire de l'ensemble retient l'attention. L'abondance des détails concernant cette installation-mémoire laisse pressentir l'intensité de l'expérience vécue par les personnes qui l'ont conçue, vue ou qui y ont collaboré au fil des ans. L'ouvrage invite à faire mémoire des 14 jeunes femmes assassinées à Polytechnique, comme l'évoquent, d'une manière particulière, les magnifiques témoignages recueillis 25 ans plus tard auprès de leurs proches. Des témoignages qui continuent de nous habiter, car ces jeunes femmes y prennent valeur d'icônes, comme autant d'incitations à poursuivre sans relâche la militance féministe toujours aussi nécessaire dans le monde.

CHRISTINE CADRIN-PELLETIER

Études du religieux contemporain



Le religieux contemporain est un sujet d'études en émergence. Il permet aux personnes intéressées par les phénomènes religieux et spirituels tels qu'ils se manifestent aujourd'hui de les étudier dans un cadre académique rigoureux. Plusieurs de nos programmes sont aussi offerts à Longueuil.

Baccalauréat | Maîtrise | Doctorat | Certificat | Mineure | École d'été | Maîtrise à distance



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Voir au futur

Aleksandar a vécu la guerre des Balkans. Cette guerre qui opposait deux groupes aux convictions religieuses différentes est l'un des conflits les plus marquants de notre époque.

« Mes études au doctorat tentent de démontrer que les conflits entre chrétiens et musulmans ne sont pas le résultat de leurs différences religieuses. Il y a dans l'histoire de nos peuples des périodes de réelle communion et de cohabitation. En fait, mes recherches ouvrent sur une nouvelle perspective historique. Ceci pourrait modifier des perceptions culturelles ancrées profondément et poser les bases d'un dialogue interreligieux fructueux pour l'avenir de mon pays. Voilà pourquoi j'ai choisi les études en religieux contemporain. C'est le seul programme qui m'offrait la possibilité de m'investir dans un projet de recherche aussi original. »

Informez-vous :

1 800 267-8337, poste 63613

Fater@USherbrooke.ca

USherbrooke.ca/fater

LE DEVOIR **MAINTENANT** **SUR TABLETTE**

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE
APPLICATION À LEDEVOIR.COM/APP





REFUSONS
L'AUSTÉRITÉ

refusons.org

